S O M M A I R E

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

-=-=-=-=-

ORDRE DU JOUR
ET RELEVE DES DELIBERATIONS PRISES

-=-=-

Délibérations rendues exécutoires le 21 juin 2016

I – FINANCES ET EVALUATION

RAPPORT D'ACTIVITES 2015	Oui (à la majorité, le groupe Oise à gauche votant contre)
101 – COMPTE DE GESTION 2015 DU BUDGET PRINCIPAL	Oui (à l'unanimité, le groupe Front national – Rassemblement bleu marine s'abstenant)
102 – COMPTE DE GESTION 2015 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE (CDEF)	Oui (à l'unanimité, le groupe Front national – Rassemblement bleu marine s'abstenant)
103 – ARRETE DES COMPTES 2015 DU BUDGET PRINCIPAL	Oui (à l'unanimité, les groupes Oise à gauche et Front national – Rassemblement bleu marine s'abstenant)
104 – ARRETE DES COMPTES 2015 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE (CDEF)	Oui (à l'unanimité, les groupes Oise à gauche et Front national – Rassemblement bleu marine s'abstenant)
105 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 DU BUDGET PRINCIPAL	Oui (à l'unanimité, les groupes Oise à gauche et Front national – Rassemblement bleu marine s'abstenant)
106 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE (CDEF)	Oui (à l'unanimité, les groupes Oise à gauche et Front national – Rassemblement bleu marine s'abstenant)

107 – MISSION 11 – PILOTAGE DES POLITIQUES DEPARTEMENTALES – RESSOURCES HUMAINES	Oui (à l'unanimité, les groupes Oise à gauche et Communiste et républicain s'abstenant)
108 – MISSION 11 – PILOTAGE DES POLITIQUES DEPARTEMENTALES – PROGRAMMES 11-01 – VIE DE L'INSTITUTION ET 11-02 – PILOTAGE DES POLITIQUES DEPARTEMENTALES	Oui (à l'issue d'un vote par division : * à la majorité, les groupes Oise à gauche, Communiste et républicain et Front national - Rassemblement bleu marine votant contre l'inscription de crédits pour l'adhésion du Département à l'Association de Soutien pour l'Exercice des Responsabilités Départementales et Locales (ASERDEL), * à l'unanimité, le reste du rapport, étant précisé que le groupe Front national - Rassemblement bleu marine s'abstient sur l'action 11-02-03)
109 – MISSION 11 – PILOTAGE DES POLITIQUES DEPARTEMENTALES – PROGRAMME 11-04 – MOYENS DES SERVICES (LOGISTIQUE DE L'ACTION DEPARTEMENTALE)	Oui (à l'unanimité, les groupes Communiste et républicain et Front national - Rassemblement bleu marine s'abstenant)
110 – PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS	Oui (à l'unanimité, le groupe Communiste et républicain s'abstenant)
111 – PROGRAMME 11-05 – DETTE DEPARTEMENTALE	Oui (à l'unanimité, le groupe Communiste et républicain s'abstenant)
112 – RAPPORT DES OPERATIONS FINANCIERES	Oui (à l'unanimité, les groupes Oise à gauche, Communiste et républicain et Front national – Rassemblement bleu marine s'abstenant)

113 – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	Oui (à l'unanimité, les groupes Oise à gauche, Communiste et républicain et Front national – Rassemblement bleu marine s'abstenant)
114 – DELEGATION D'ATTRIBUTIONS AU PRESIDENT – ACTIONS EN JUSTICE	PREND ACTE
115 – BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS POUR 2015	PREND ACTE
116 – RAPPORT GENERAL ET DEFINITIF	Oui (à majorité, les groupes Oise à gauche et Front national - Rassemblement bleu marine votant contre et le groupe Communiste et républicain s'abstenant)

II – ROUTES ET DEPLACEMENTS

201 – MISSION 05 – RESEAUX DE DEPLACEMENTS – PROGRAMMES 05-01 – PLAN ROUTIER PLURIANNUEL, 05-02 – DEVELOPPEMENT ET AMELIORATION DE LA SECURITE DES RESEAUX DE DEPLACEMENTS, 05-03 – EXPLOITATION DES RESEAUX DE DEPLACEMENTS, 05-04 – AMENAGEMENTS FONCIERS ET DES VOIES D'EAU	Oui (à l'unanimité)
202 – MISSION 06 – TRANSPORTS – PROGRAMMES 06-01 – DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN, 06-02 – ADAPTATION DES TRANSPORTS EN COMMUN AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE	Oui (à l'unanimité)
203 – MISSION 04 – DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES – PROGRAMME 04-01 – AIDE AUX COMMUNES	Oui (à l'unanimité)
204 – MISSION 04 – DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES – PROGRAMME 04-02 – AMENAGEMENT, LOGEMENT ET POLITIQUE DE LA VILLE	Oui (à l'unanimité, le groupe Front national – Rassemblement bleu marine s'abstenant)
205 – MISSION 04 – DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES – PROGRAMME 04-03 – ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE POLITIQUE DE L'EAU ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	Oui (à l'unanimité)
206 – MISSION 04 – DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES – PROGRAMME 04-03 – AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT – ESPACES NATURELS ET SENSIBLES	Oui (à l'unanimité)
207 – MISSION 04 – DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES – PROGRAMME 04-04 – DEVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITE DE L'OISE	Oui (à l'unanimité)

III – ECOLOGIE, DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DURABLES		
301 –	MISSION 01 – SOLIDARITE – ENFANCE ET FAMILLE	Oui (à l'issue d'un vote par division : * le groupe Front national - Rassemblement bleu marine votant contre les actions 01-03-01 et 01-03-02 et le groupe Communiste et républicain s'abstenant ; * le groupe Communiste et républicain s'abstenant sur le reste du rapport)
302 –	MISSION 02 – SOLIDARITE – AUTONOMIE DES PERSONNES	Oui (à l'unanimité)
303 –	MISSION 03 – SOLIDARITE – DEVELOPPEMENT SOCIAL, EMPLOI ET FORMATION	Oui (à l'unanimité, les groupes Oise à gauche et Communiste et républicain s'abstenant)
IV - EDUCATION ET JEUNESSE		
401 –	MISSION 07 – EDUCATION ET JEUNESSE – PROGRAMME 07-01 – PATRIMOINE IMMOBILIER D'ENSEIGNEMENT	Oui (à l'unanimité, le groupe Communiste et républicain s'abstenant)
402 –	MISSION 07 – EDUCATION ET JEUNESSE – PROGRAMMES 07-02 – SOUTIEN AUX ACTEURS DU TERRITOIRE, 07-03 – ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET 07-04 – COLLEGE NUMERIQUE ET DEVELOPPEMENT DES USAGES	Oui (à l'unanimité, le groupe Communiste et républicain s'abstenant)
403 –	MISSION 09 – SPORTS – PROGRAMMES 09-01 – EDUCATION, ACCESSIBILITE ET PROMOTION DE LA PRATIQUE SPORTIVE, 09-02 – RAYONNEMENT ET PROMOTION DU DEPARTEMENT (HAUT NIVEAU) ET 09-03 – AMENAGEMENT ET ANIMATION DU TERRITOIRE	Oui (à l'unanimité, le groupe Communiste et républicain s'abstenant)
V – SOLIDARITE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL		
501 –	MISSION 08 – CULTURE – PROGRAMMES 08-01 – SOUTIEN A LA VIE CULTURELLE, 08-02 – MUSEE DEPARTEMENTAL ET 08-06 – ARCHIVES DEPARTEMENTALES	Oui (à l'unanimité, les groupes Oise à gauche et Communiste et républicain s'abstenant)
502 –	MISSION 04 – DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES – PROGRAMME 04-04 – DEVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITE DE L'OISE – ACTIONS 04-04-02 – ET 04-04-03 – DEVELOPPEMENT DU TOURISME	Oui (à l'unanimité, le groupe Oise à gauche s'abstenant)

DELIBERATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

REUNION CONCERNANT DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à Mme Béatrice GOURAUD,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.3121-21,

VU le rapport du Président du conseil départemental :

RAPPORT D'ACTIVITES 2015

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A LA MAJORITE, le groupe Oise à gauche votant contre, les conclusions suivantes :

- **PREND ACTE**, conformément à l'article L.3121-21 du code général des collectivités territoriales, du rapport d'activités 2015 du département joint en **annexe**.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

DELIBERATION 101

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **101** du Président du conseil départemental et son annexe :

COMPTE DE GESTION 2015 DU BUDGET PRINCIPAL

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE, le groupe Front national - Rassemblement bleu marine s'abstenant, les conclusions suivantes :

- **APPROUVE** le compte de gestion du payeur pour l'exercice 2015 du budget principal. Le payeur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- **DIT** que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve sur :

* l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

* l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

* la comptabilité des valeurs inactives.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

DELIBERATION 102

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **102** du Président du conseil départemental et son annexe :

COMPTE DE GESTION 2015 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE (CDEF)

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE, le groupe Front national - Rassemblement bleu marine s'abstenant, les conclusions suivantes :

- **APPROUVE** le compte de gestion du payeur pour l'exercice 2015 du budget annexe du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF). Le payeur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- **DIT** que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve sur :

* l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

* l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

* la comptabilité des valeurs inactives.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

DELIBERATION 103

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,
et notamment son article L.1612-12,

VU le rapport **103** du Président du conseil départemental :

ARRETE DES COMPTES 2015 DU BUDGET PRINCIPAL

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE, les groupes Oise à gauche et Front national - Rassemblement bleu marine s'abstenant, les conclusions suivantes :

- Au vu du compte de gestion 2015 du budget principal établi par le payeur départemental et préalablement arrêté, **ADOPTE** le compte administratif de l'exercice 2015 qui présente les résultats cumulés de l'exercice 2014 et les restes à réaliser de 2015 soit **un résultat net excédentaire de 38.044.274,22 €** se décomposant comme suit :

SECTION (en €)	**DEPENSES**	**RECETTES**	**RESULTAT**
INVESTISSEMENT	457.359.504 ,76	497.851.925,64	**40.492.420,88**
FONCTIONNEMENT	783.332.805.59	785.520.029,07	**2.187.223,48**
Investissement : reprise du Résultat 2014	40.898.124 ,83		-40.898.124,83
Fonctionnement : reprise du Résultat 2014		44.932.100,68	44.932.100,68
Restes à réaliser Investissement 2015	1.685.907.73	104.000,00	- 1.581.907.73
Restes à réaliser fonctionnement 2015	7.111.490,26	24.052,00	- 7.087.438,26
TOTAL	**1.290.387.833,17**	**1.328.432.107,39**	**38.044.274,22**

- **PRECISE** que figure en **annexe** au titre des délibérations **103** et **104**, le document compte administratif proprement dit et ses annexes qui incluent le compte administratif du budget à comptabilité distincte du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF).

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

DELIBERATION 104

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **104** du Président du conseil départemental :

ARRETE DES COMPTES 2015 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE, les groupes Oise à gauche et Front national - Rassemblement bleu marine s'abstenant, les conclusions suivantes :

- Au vu du compte de gestion 2015 du service à comptabilité distincte du CDEF établi par le payeur départemental et préalablement arrêté, **ADOPTE** le compte administratif de l'exercice 2015 qui présente les résultats cumulés de l'exercice 2014 et les restes à réaliser de 2015 soit **un résultat net de 0 €.**

SECTION (en €)	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
INVESTISSEMENT	1.083.500,56	1.101.585,20	18.084,64
FONCTIONNEMENT	9.508.242,41	9.506.029,01	-2.213,40
Excédent d'investissement 2014	-	115.865,10	115.865,10
Excédent fonctionnement 2014	-	57.020,62	57.020,62
Restes à réaliser Investissement 2015	133.949,74	-	- 133.949,74
Restes à réaliser fonctionnement 2015	54.807,22	-	- 54.807,22
TOTAUX	10.780.499,93	10.780.499,93	0

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

DELIBERATION 105

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **105** du Président du conseil départemental :

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 DU BUDGET PRINCIPAL

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE, les groupes Oise à gauche et Front national - Rassemblement bleu marine s'abstenant, les conclusions suivantes :

PROCEDE à l'affectation du résultat de l'exercice 2015 du budget principal dans les conditions suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RÉSULTAT

● du résultat reporté (R002 N-1)	+ 44.932.100,68 €
● du résultat de l'exercice :	
Cumul des titres émis	+ 785.520.029,07 €
Cumul des mandats émis	- 783.332.805,59 €
Résultat 2015 de la section de fonctionnement	**+ 47.119.324,16 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT - SOLDE D'EXÉCUTION

● du résultat reporté (D001 N-1)	- 40.898.124,83 €
● du solde :	
- des émissions de titres	+ 497.851.925,64 €
- des mandats de l'exercice	- 457.359.504,76 €
complété des restes à réaliser de l'exercice 2015 :	
• en recettes	+ 104.000,00 €
• en dépenses	- 1.685.907,73 €
Solde d'exécution 2015 de la section d'investissement	**-1.987.611,68 €**

- AFFECTE le résultat de 2015 du budget départemental, soit **47.119.324,16 €,** au budget supplémentaire de l'exercice 2016 de la manière suivante :

* à la couverture du besoin de financement en affectant **1.987.611,68 €** en excédents de fonctionnement capitalisés au compte 1068.

* pour le solde de **45.131.712,48 €** en excédents de fonctionnement reportés sur la ligne codifiée 002.

- **PRECISE** que le solde d'exécution brut de la section d'investissement (hors restes à réaliser) de **– 405.703,95 €** fait l'objet d'un simple report en section d'investissement sur la ligne codifiée 001.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **106** du Président du conseil départemental :

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE (CDEF)

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE, les groupes Oise à gauche et Front national - Rassemblement bleu marine s'abstenant, les conclusions suivantes :

- **PROCEDE** à l'affectation du résultat 2015 du budget annexe CDEF, soit **54.807,22 €,** au budget supplémentaire de l'exercice 2016 de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RÉSULTAT

● du résultat reporté	+ 57.020,62 €
● du résultat de l'exercice	
- cumul des titres émis	+ 9.506.029,01 €
- cumul des mandats émis	- 9.508.242,41 €
Résultat 2015 de la section de fonctionnement	**+ 54.807,22 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT - SOLDE D'EXÉCUTION

● du résultat reporté	+ 115.865,10 €
● du solde	
- des émissions de titres	+ 1.101.585,20 €
- des mandats de l'exercice	- 1.083.500,56 €
complété des restes à réaliser de l'exercice 2015	
- en recettes	
- en dépenses	- 133.949,74 €
Solde d'exécution 2015 de la section d'investissement	**0 €**

- **AFFECTE** le résultat 2015 du budget annexe du CDEF, soit **54.807,22 €** au budget supplémentaire de l'exercice 2016 de la manière suivante :

● excédents de fonctionnement reportés (ligne codifiée 002) : 54.807,22 € ;

● affectation au compte 1068 : 0 €.

Le solde d'exécution 2015 de la section d'investissement de ce budget annexe est excédentaire (dépenses inférieures aux recettes). il n'est donc pas nécessaire de faire une affectation au compte **1068**.

- **PRECISE** que le solde d'exécution brut de la section d'investissement (hors restes à réaliser) de + 133.949,74 € fait l'objet d'un simple report en section d'investissement sur la ligne codifiée 001.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

DELIBERATION 107

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- M. Charles LOCQUET à Mme Brigitte LEFEBVRE,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'article L.1224-3 du code du travail,

VU les délibérations 303 des 18 décembre 2014 et 28 janvier 2016,

VU le rapport **107** du Président du conseil départemental :

MISSION 11 - PILOTAGE DES POLITIQUES DEPARTEMENTALES - RESSOURCES HUMAINES

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE, les groupes Oise à gauche et Communiste et républicain s'abstenant, les conclusions suivantes :

I - REVALORISATION DU POINT D'INDICE

- **PREND ACTE** de la hausse du point d'indice de 1,2 %, prévue en 2 temps, soit 0,6 % au 1er juillet 2016 (valeur du point 4,658071 €) et 0,6 % au 1er février 2017 (valeur du point 4,68585 €) étant précisé que l'impact budgétaire pour la prochaine période de 6 mois, d'environ 380.000 €, ne nécessite pas l'inscription de crédits supplémentaires en raison d'économies supplémentaires réalisées sur le budget ressources humaines.

II – TABLEAU DES EFFECTIFS

- **APPROUVE** la mise à jour du tableau des effectifs, ainsi que la création de 15,45 équivalents temps plein dans le cadre de la reprise partielle de l'activité de la pouponnière :

2-1 – Modification du tableau des effectifs dans la cadre du transfert de l'activité de la pouponnière sociale pour 6 berceaux vers le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille

Filière / Catégorie Hospitalières	Corps	I.B.	Nb.	Observations
Service de Soins / A	***Puéricultrice de classe normale***	**368/610**	**1**	1 ETP poste responsable équipe.
Service de Soins / A	***Infirmier en soins généraux – grade 1 ISGS***	**379/680**	**5,75**	5,75 ETP postes d'infirmière.
Service de Soins / C	***Aide-soignant classe normale***	**342/432**	**6,5**	6,5 ETP postes d'auxiliaire de puériculture.
Psychologue / A	***Psychologue de classe normale***	**379/801**	**0,2**	0,2 ETP poste de psychologue.
Socio – éducative / B	***Éducateur jeunes enfants de classe supérieure***	**422/675**	**1**	1 ETP poste d'éducateur jeunes enfants.
Administrative / C	***Adjoint administratif 2° classe hospitalier***	**340/400**	**1**	1 ETP poste d'agent administratif.
Total :			**15,45**	

2-2 – Modification du tableau des effectifs dans le cadre de la création d'une équipe d'éducateurs itinérants au sein du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (BEAUVAIS, COMPIÈGNE et SENLIS) :

Filière / Catégorie Hospitalière	Corps	I.B.	Nb.	Observations
Socio – éducative / B	***Assistant socio-éducatif***	**350/614**	**4**	4 ETP postes d'éducateur itinérant (Beauvais, Compiègne et Senlis).
Total :			**4**	

2-3 – Requalification de postes liée à l'évolution professionnelle et au marché de l'emploi :

Grade actuel	I.B.	Grade requis	I.B.	Nb.	Observations
Assistant socio-éducatif (SOC / B)	350/614	*Rédacteur (ADM / B)*	348/576	1	Réussite concours : mobilité interne sur le poste d'intervenant social CSI MDS Liancourt.
Adjoint administratif 1° classe (ADM / C)	342/432	*Rédacteur (ADM / B)*	348/576	1	Réussite concours sur le poste d'assistante de gestion à la DEJ.
Adjoint administratif principal 1° classe (ADM / C)	364/543	*Adjoint administratif 1° classe (ADM / C)*	342/432	3	Mobilité interne sur les postes suivants : assistant de direction DEF, gestionnaire aide aux communes et instructeur MDPH.
Adjoint administratif principal 1° classe (ADM / C)	364/543	*Adjoint administratif 2° classe (ADM / C)*	340/400	2	Recrutement sur les postes suivants : gestionnaires affaires foncières et chargé d'accueil MCD itinérant Ouest.
Adjoint administratif principal 2° classe (ADM / C)	348/465	*Adjoint administratif 2° classe (ADM / C)*	340/400	1	Mobilité interne sur le poste de secrétaire au sein du bureau de l'entretien.
Adjoint administratif 1° classe (ADM / C)	342/432	*Adjoint administratif 2° classe (ADM / C)*	340/400	2	Mobilité interne sur les postes suivants : Gestionnaire aides financières CSI MDS Senlis et gestionnaire aide aux communes.
Ingénieur en chef de classe normale (TECH / A)	450/966	*Ingénieur (TECH / A)*	379/801	1	Mobilité interne sur le poste de directeur des territoires.
Agent de maîtrise principal (TECH / C)	366/574	*Adjoint technique 2° classe (TECH / C)*	340/400	1	Mobilité interne sur le poste de vaguemestre – opérateur polyvalent imprimerie.
Adjoint technique principal 1° classe (TECH / C)	364/543	*Adjoint technique 2° classe (TECH / C)*	340/400	3	Recrutement sur les postes suivants d'agent d'exploitation : CRD Crépy-en-Valois, CRD Auneuil et CRD Chaumont-en-Vexin.
Adjoint technique principal 2° classe (TECH / C)	348/465	*Adjoint technique 2° classe (TECH / C)*	340/400	4	Recrutement sur les postes suivants d'agent d'exploitation : CRD Songeons, CRD Crépy-en-Valois, CRD Guiscard et CRD St Maximin.
Adjoint technique principal 1° classe EPLE (TECH / C)	364/543	*Adjoint technique 2° classe EPLE (TECH / C)*	340/400	3	Recrutement sur les postes suivants : chef de cuisine Noailles, AER Ribécourt et AER Crépy-en-Valois – Jean de la Fontaine.
Adjoint technique principal 2° classe EPLE (TECH / C)	348/465	*Adjoint technique 2° classe EPLE (TECH / C)*	340/400	3	Recrutement sur les postes suivants : second de cuisine Méru – Thelle, cuisinier itinérant Brenouille et agent de maintenance Nanteuil-le-Haudouin.
Adjoint technique 1° classe EPLE (TECH / C)	342/432	*Adjoint technique 2° classe EPLE (TECH / C)*	340/400	3	Recrutement sur les postes suivants : second de cuisine Clermont, AER Clermont et AER Senlis – Fontaine des Près.
Puéricultrice cadre de santé (MS / A)	430/740	*Infirmier soins généraux classe supérieure (MS / A)*	401/680	1	Réintégration sur le poste d'infirmière-puéricultrice PMI MDS Compiègne.
Puéricultrice cadre de santé (MS / A)	430/740	*Infirmier soins généraux classe normale (MS / A)*	379/620	1	Réussite concours : mobilité interne sur le poste d'infirmière-puéricultrice PMI MDS Mouy – Montataire.
Adjoint d'animation principal 2° classe (ANIM / C)	348/465	*Adjoint d'animation 2° classe (ANIM / C)*	340/400	1	Poste accueillant ADE MDS Creil.
Moniteur éducateur hospitalier (SOC / B)	340/576	*Agent des services hospitaliers qualifiés classe normale (MT / C)*	340/400	1	Recrutement sur le poste d'éducateur CDEF Beauvais service adolescents.
Total :				**32**	

2-4 – Requalification de postes liée à l'évolution des missions et aux besoins des services :

Grade actuel	I.B.	Grade requis	I.B.	Nb.	Observations
Rédacteur principal 2° classe (ADM / B)	**350/614**	***Attaché territorial (ADM / A)***	**379/801**	**1**	Requalification du poste de chargé du contrôle budgétaire RH.
Technicien principal 2° classe (TECH / B)	**350/614**	***Ingénieur (TECH / A)***	**379/801**	**1**	Requalification du poste de chargé de projet informatique fonctionnelle (DGA solidarité).
Technicien principal 2° classe (TECH / B)	**350/614**	***Adjoint administratif 2° classe (ADM / C)***	**340/400**	**1**	Requalification du poste d'administrateur du logiciel GESCAR (garage départemental).
Total :				**3**	

IV – AJUSTEMENT BUDGETAIRES ***(Hors CDEF et hors assistants familiaux)***

- **PROCEDE** dans le prolongement de la délibération 101 du 28 janvier 2016, aux ajustements budgétaires suivants, au niveau des programmes 01-00 à 11-00, 11-03 et 11-04 et leurs actions qui se traduisent comme suit :

		BUDGET AVANT DM 1	**AJUSTEMENT BUDGETAIRE**	**BUDGET POST DM 1**
01-00-01	Solidarité – Enfance et famille	18.760.513,09	-220.000	18.540.513,09
02-00-01	Solidarité – Autonomie des personnes	7.753.719,82	+ 470.000	8.223.719,82
03-00-01	Solidarité – Développement social, emploi et formation	23.479.838,89	-160.000	23.319.838,89
04-00-01	Développement durable des territoires	4.781.432,10	-220.000	4.561.432,10
05-00-01	Réseaux et déplacements	18.144.234,40	-410.000	17.734.234,40
06-00-01	Transports	1.235.495,07	-	1.235.495,07
07-00-01	Education et jeunesse	25.256.669,55	-	25.256.669,55
08-05-00	Archéologie	217.019,28	-20.000	197.019,28
08-00-01	Culture	6.526.469,75	-210.000	6.316.469,75
09-00-01	Sport	637.133,18	0	637.133,18
11-00-01	Fonctions transversales	23.259.052,00	+ 770.000	24.029.052,00
	TOTAL REMUNERATION	**130.051.577,13**	**-**	**130.051.577,13**
11-03-01	Prévention, santé et action sociale	1.820.457,69	+ 25.000	1.845.457,69
11-03-02	Recrutement, adaptation au poste, évolution des agents	1.762.496,54	-25.000	1.737.496,54
11-04-06	Dépenses de personnel non ventilables	2.141.176,95	-	2.141.176,95
	TOTAL ACTIONS LIEES AUX RESSOURCES HUMAINES	**5.724.131,18**	**-**	**5.724.131,18**
11-04-06	Rémunération des élus	**2.021.451,00**	**-**	**2.021.451,00**
11-01-01	Rémunération des groupes politiques	**334.226,00**	**-**	**334.226,00**
	TOTAL GLOBAL	**138.131.385,31**	**-**	**138.131.385,31**

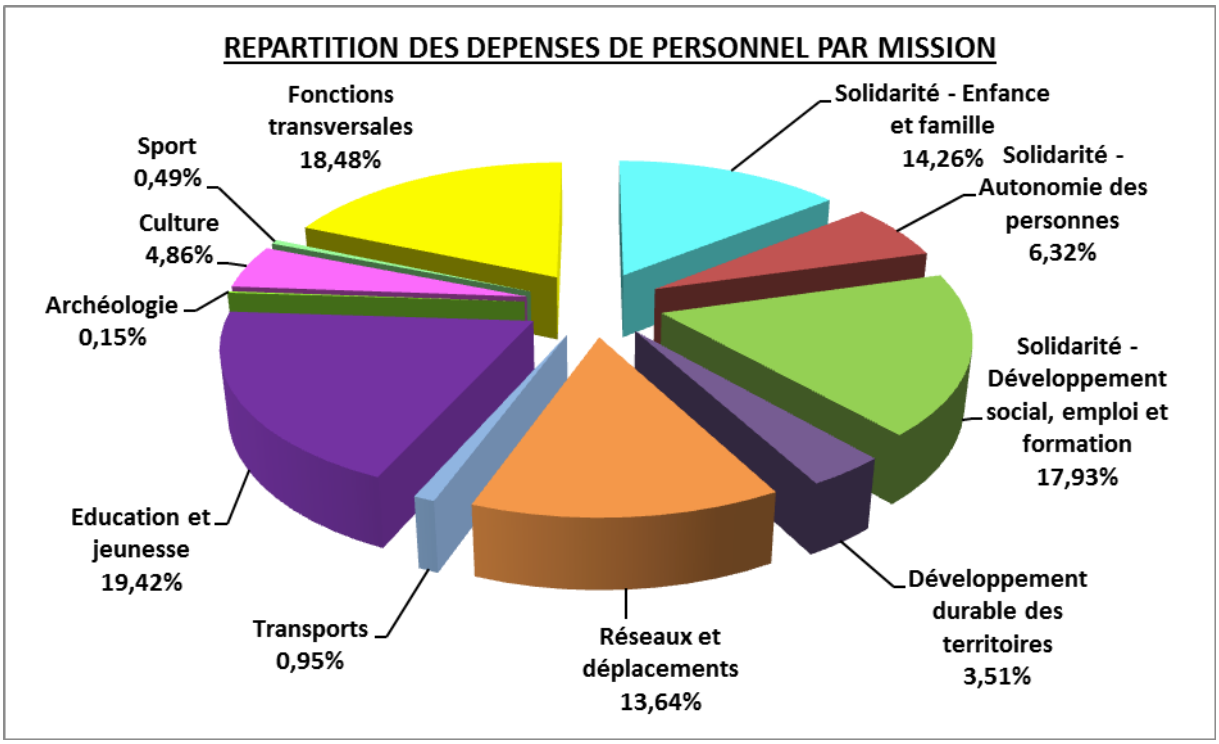

		BUDGET AVANT DM 1	AJUSTEMENT BUDGETAIRE	BUDGET POST DM 1
02-00-01	Solidarité – Autonomie des personnes	900 000,00	-	900 000,00
06-00-01	Transports	200 000,00	-	200 000,00
08-00-01	Culture	132 000,00	-	132 000,00
11-03-02	Recrutement, adaptation au poste, évolution des agents	3 500,00	-	3 500,00
11-04-06	Dépenses de personnel non ventilables	4 103 100,00	+ 94 561.92	4 197 661.92
TOTAL GLOBAL		**5 338 600,00**	**+ 94 561.92**	**5 433 161.92**

- **PRÉCISE** que ces ajustements sont liés :

• En dépenses :

* aux conditions nécessaires pour prétendre aux subventions dans le cadre du fonds social européen, au titre de l'axe 3 "Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion" du Programme Opérationnel Européen 2014-2020 ;

* au renforcement des équipes par l'application de la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

* à la réorganisation des directions générales adjointes.

• En recettes :

* pour un montant de 94.561,92€ au remboursement des rémunérations de deux agents mis à disposition du Syndicat Mixte de l'Aéroport Beauvais-Tillé (SMABT).

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

DELIBERATION 108

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

REUNION CONCERNANT DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- M. Charles LOCQUET à Mme Brigitte LEFEBVRE,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'article L. 3121-24 du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 102 du 28 janvier 2016,

VU la décision I-08 du 2 mai 2016,

VU le rapport **108** du Président du conseil départemental et son annexe :

MISSION 11 - PILOTAGE DES POLITIQUES DEPARTEMENTALES - PROGRAMMES 11-01 - VIE DE L'INSTITUTION ET 11-02 - PILOTAGE DES POLITIQUES DEPARTEMENTALES

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'ISSUE D'UN VOTE PAR DIVISION
*** à la majorité, les groupes Oise à gauche, Communiste et républicain et Front national - Rassemblement bleu marine votant contre l'inscription de crédits pour l'adhésion du Département à l'Association de Soutien pour l'Exercice des Responsabilités Départementales et Locales (ASERDEL),**
*** à l'unanimité, le reste du rapport, étant précisé que le groupe Front national - Rassemblement bleu marine s'abstient sur l'action 11-02-03, les conclusions suivantes :**

- **PROCEDE** dans le prolongement de la délibération 102 du 28 janvier 2016 aux ajustements budgétaires suivants :

I – PROGRAMME 11-01 - VIE DE L'INSTITUTION DEPARTEMENTALE

Action 11-01-01 – Assemblée départementale et groupe d'élus

Dépenses de fonctionnement + 71.960 €
Dépenses d'investissement (hors AP) + 6.000 €

A L'UNANIMITE

Inscription en régularisation de 57.000 € sur le chapitre 65 et 6.000 € sur le chapitre 21 afin d'intégrer aux crédits alloués aux groupes d'élus pour leur fonctionnement, les dépenses de matériel, de fournitures de bureau et de courrier.

A LA MAJORITE

Inscription de 14.000 € correspondant à l'adhésion du Département à l'Association de Soutien pour l'Exercice des Responsabilités Départementales et Locales.

A L'UNANIMITE

Virement de 7.169,72 € inscrits au budget primitif 2016 au chapitre 012 vers le chapitre 011, le nouveau marché de sténotypie étant dorénavant imputé sur ce chapitre, à la demande de la paierie départementale.

II – PROGRAMME 11-02 - PILOTAGE DES POLITIQUES DEPARTEMENTALES

Action 11-02-03 – Documentation et observatoires

A L'UNANIMITE

Dépenses de fonctionnement + 10.000 €

Au titre du paiement des prestations découlant du marché à procédure adaptée passé en matière « d'assistance juridique : loi NOTRe » dont il a été rendu compte par décision I-08 du 2 mai 2016.

- **RETIENT** en conséquence au titre des programmes 11-01 et 11-02 pour certaines de leurs actions, la situation décrite ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
11- 01	**Vie de l'institution départementale**	**806.301,90**	**-**	**12.866,64**	**-**	**-**
11-01-01	Assemblée départementale et groupes d'élus	806.301,90	-	12.866,64	-	-
11- 02	**Pilotage des politiques départementales**	**840.645,80**	**18.600**	**10.000,00**	**-**	**-**
11-02-01	Audit et gestion des risques	90.000,00	-	-	-	-
11-02-03	Documentation et observatoires	**750.645,80**	**18.600**	**10.000,00**	-	-
11-02-04	Animation des territoires	-	-	-	-	-

- **RETIENT**, conformément aux dispositions de l'article L. 3121-24 du code général des collectivités territoriales et sur la base des modalités de calcul jointes en **annexe**, le principe de fongibilité pour toutes les dépenses des groupes d'élus prises en charge sur le budget départemental hormis celles de personnel, ouvrant ainsi la possibilité pour les groupes d'élus de procéder indistinctement à des commandes de matériel, fournitures de bureau, documentation et affranchissements, dans la limite de l'enveloppe globale impartie à chaque groupe pour la totalité de ces dépenses.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- M. Charles LOCQUET à Mme Brigitte LEFEBVRE,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 104 du 28 janvier 2016,

VU le rapport **109** du Président du conseil départemental et son annexe :

MISSION 11 - PILOTAGE DES POLITIQUES DEPARTEMENTALES - PROGRAMME 11-04 - MOYENS DES SERVICES (LOGISTIQUE DE L'ACTION DEPARTEMENTALE)

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE, les groupes Communiste et républicain et Front national - Rassemblement bleu marine s'abstenant, les conclusions suivantes :

- **PROCEDE** dans le prolongement de la délibération 104 du 28 janvier 2016 aux ajustements budgétaires suivants :

Action 11-04-01 – Patrimoine immobilier administratif

Dépenses d'investissement hors AP	**-13.498,00 €**
Dépenses d'investissement sous AP	**+ 600,00 €**
AP	**- 217.028,38 €**
Recettes d'investissement	**+ 785.554,42 €**
Dépenses de fonctionnement	**- 1.012.249,24 €**
Recettes de fonctionnement	**+ 723.270,49 €**

En section d'investissement :

- inscription de 251 € pour régulariser l'acquisition d'une parcelle dans le marais de SACY LE GRAND auprès de la commune de MONCEAUX et 251 € pour acquérir auprès de la commune de SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE le terrain nécessaire à l'agrandissement du parking de l'UTD (achats à l'euro symbolique et frais de publication) ;

- ajustement à la baisse les crédits inscrits au budget primitif pour le marché de maintenance des stations de carburant (- 14.000 €) ;

- inscription de 600 € pour solder les marchés de prestations intellectuelles passés pour la création d'une entreprise adaptée.

Dégagement net d'AP correspondant à l'abandon de l'aménagement des extérieurs de la Maison Départementale de la Solidarité de THOUROTTE (- 169.028,38 €) et de la création d'une entreprise adaptée (- 48.000 €).

Inscription en recettes d'investissement, afin de tenir compte de cessions supplémentaires de bâtiments et de terrains (+ 618.150 €), des soldes des subventions octroyées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (+ 93.499 €) et la Région (+ 53.291 €) pour l'aménagement des marais de SACY LE GRAND, ainsi que du remboursement de trop-versés du fait de la révision des prix (+ 20.614,42 €).

En section de fonctionnement :

- ajustement à la baisse des crédits inscrits au budget primitif pour les loyers du fait notamment de la résiliation de baux suite à la réorganisation des Maisons du Conseil départemental (- 100.000 €), des charges locatives (- 5.179,26 €), de la location des structures modulaires du CRD de SONGEONS (- 1.000 €), des assurances (- 8.000 €) ;

- inscription des crédits complémentaires : + 100.000 € pour les dépenses d'électricité, + 40.000 € pour l'achat de fournitures afin de finaliser des chantiers importants réalisés par le bureau de l'entretien, + 9.000 € pour la location de tours d'étaiement du RIA.

- annulation du reversement des loyers gendarmerie du second trimestre 2015 à la SNI, ces derniers ayant finalement été versés directement à la SNI par la paierie départementale (- 1.047.069,98 €).

Pour les recettes de fonctionnement :

- ajustement à la baisse des crédits inscrits au budget primitif pour les loyers de gendarmerie du second semestre 2015 (- 1.196.651,40 €) ;

- ajustement à la hausse les crédits inscrits au budget primitif pour les loyers perçus du fait de l'augmentation du montant de certains baux au 1er janvier 2016 (+ 50.000 €), pour le remboursement de sinistres (+ 24.340,32 €) et pour le remboursement de trop-versés (+ 295,20 €) ;

- inscription du versement par l'assurance de l'indemnité immédiate suite à l'incendie du RIA en juillet 2014 (+ 1.845.286,37 €).

Action 11-04-02 – Moyens logistiques

Dépenses de fonctionnement **+ 209.600 €**
Dépenses d'investissement hors AP **- 60.000 €**

En dépenses de fonctionnement, sont révisés à la baisse, un certain nombre de postes pour un montant global de 130.800 € sur le chapitre 011, dont principalement :

- les frais d'affranchissement - 80.000 €

- les frais de location de matériel - 28.000 €

- la taxe Ecofolio - 12.600 €

- les fournitures de bureau et de papier - 10.000 €

Inscriptions complémentaires :

- les frais de nettoyage des locaux + 310.400 €

- l'acquisition et le nettoyage de vêtements de travail + 30.000 €

En dépenses d'investissement, dégagement de 60.000 € portant sur les acquisitions de matériels et mobiliers, compte tenu d'une part, du report des travaux d'aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment Bénard et d'autre part, du mobilier, majoritairement récent, en cours de récupération à l'occasion de la fermeture de maisons de Conseil départemental, mobilier qui sera, avant toute nouvelle acquisition et dans un souci de bonne gestion, redéployé au sein des services départementaux pour satisfaire les besoins d'équipement ou de renouvellement.

- **RETIENT** en conséquence, au titre du programme 11-04 et de ses actions, la situation décrite ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP cumulées (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
11-04	**Moyens des services**	**17.166.884,62**	**2.601.816,98**	**10.307.677,05**	**50.175.559,15**	**33.872.509,77**
11-04-01	Patrimoine immobilier administratif	6.428.461,06	2.459.564,98	6.094.028,82	50.085.559,15	32.639.197,05
11-04-02	Moyens logistiques	3.605.371,21	43.000,00	356.953,70	-	-
11-04-03	Parc automobile (garage)	3.015.240,75	35.000,00	595.070,59	90.000,00	-
11-04-04	Systèmes d'information et réseaux	3.460.811,60	64.252,00	3.061.623,94	-	1.233.312,72
11-04-05	Sécurité juridique et commande publique	657.000,00	-	200.000,00	-	-

- **APPROUVE** la liste des opérations (intitulés et montants) jointe en **annexe**.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

DELIBERATION 110

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- M. Charles LOCQUET à Mme Brigitte LEFEBVRE,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 104 du 28 janvier 2016,

VU le rapport **110** du Président du conseil départemental et son annexe :

MISSION 10 - PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE, le groupe Communiste et républicain s'abstenant, les conclusions suivantes :

- **PROCEDE** dans le prolongement de la délibération 104 du 28 janvier 2016 aux ajustements budgétaires suivants :

I - PROGRAMME 10-02 - GENDARMERIES

Action 10-02-01 – Gendarmeries

Dépenses d'investissement hors AP **+ 251,00 €**
Dépenses d'investissement sous AP **- 490.000,00 €**
AP **- 100.000,00 €**

Inscription de 251 € pour finaliser l'acquisition, auprès de la mairie d'AUNEUIL, de l'assiette foncière nécessaire à la construction de la future gendarmerie (acquisition à l'euro symbolique et frais de publication).

Désaffectation nette d'AP correspondant au solde partiel de la construction de la gendarmerie de SAINT-LEU D'ESSERENT.

Enfin, en investissement hors AP, ajustements compte tenu de l'avancement des opérations.

II - PROGRAMME 10-03 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Action 10-03-01 – Subventions aux associations

Dépenses de fonctionnement **- 3.250,00 €**

Compte tenu de la non utilisation de 3.250 € dans le cadre des dossiers instruits au titre du programme fiche BP.

Dépenses d'investissement hors AP **12.500,00 €**

- **INDIVIDUALISE** au profit du Comité Départemental de l'Oise de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme une subvention de **12.500 €** en vue de renouveler les tenues de travail des secouristes de l'Oise devenues inadaptées.

- **RETIENT** en conséquence sur le programme 10 et ainsi que ses 3 actions qui conduisent à retenir la situation décrite ci-après *:*

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP cumulées (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
10	**Protection des biens et des personnes**	**52.375**	**-**	**2.162.751**	**273.918**	**29.843.298,18**
10-02-01	Gendarmeries	-	-	2.150.251	273.918	29.843.298,18
10-03-01	Subventions aux associations	52.375	-	12.500	-	

- **APPROUVE** la liste des opérations (libellés et montants) jointe en **annexe**.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

DELIBERATION 111

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- M. Charles LOCQUET à Mme Brigitte LEFEBVRE,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **111** du Président du conseil départemental :

PROGRAMME 11-05 - DETTE DEPARTEMENTALE

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE, le groupe Communiste et républicain s'abstenant, les conclusions suivantes :

- **PREND ACTE** de l'opportunité d'arbitrage vers taux fixe en date d'effet du 1er juin 2016 identifiée pour deux emprunts Dexia Crédit Local rationalisant par ailleurs notre encours.

Les niveaux de taux fixe actuels permettent la transformation définitive d'encours révisable en taux fixe assurant au département de figer le coût de ses emprunts et de se prémunir contre la hausse des taux dans les prochaines années.

A l'issue de cette opération, le nouveau contrat présente les conditions suivantes :

Anciens contrats		Nouveau contrat	
Montant	: 4.200.000,00 EUR	Montant	: 20.200.000,00 EUR
Index	: Eonia	Taux fixe	: 0,14 % maximum
Marge	: + 0,13 %	Périodicité	: Annuelle
Durée résiduelle	: 3 ans 8 mois	Amortissement	: Constant
Montant	: 16.000.000,00 EUR	Première échéance	: 01/06/2017
Index	: Eonia	Dernière échéance	: 01/06/2021
Marge	: + 0,004 %	Commission	: néant
Durée résiduelle	: 7 ans 8 mois		

- **INSCRIT** 20.200.000,00 € au chapitre 16 (compte spécifique 166 – refinancement de dette en dépenses et en recettes) ;

- **PREND ACTE** du remboursement anticipé définitif en date d'effet du 1er août 2016, sans indemnités, d'un emprunt Crédit Coopératif indexé sur EURIBOR 3 MOIS disposant d'une marge relativement élevée (+ 2,45 %) dont le capital restant dû est de 2.500.000,00 € ;

- **INSCRIT** 2.500.000,00 € au chapitre 16 (compte 1641 – emprunts en euros) ;

- **CONSTATE** qu'à l'issue de ces opérations, la répartition de l'encours est modifiée comme suit :

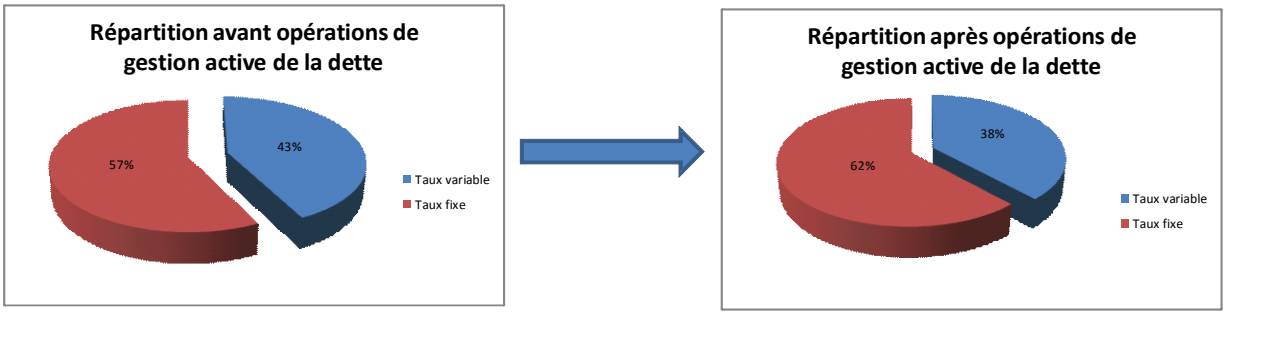

- **REND COMPTE** des opérations d'arbitrage vers taux fixe réalisées en date d'effet du 25 janvier 2016 de trois contrats à taux variables.

A l'issue de ces opérations, les avenants aux contrats présentent les conditions suivantes :

- Caisse d'épargne

Montant	: 8.666.666,64 €
Durée	: 13 ans
Amortissement	: constant
Périodicité	: trimestrielle
Frais de dossier	: néant
Taux fixe	**: 1,69 %**

- Crédit foncier
Montant : 13.333.333,30 €
Durée : 10 ans
Amortissement : constant
Périodicité : semestrielle
Frais de dossier : néant
Taux fixe : 1,11 %

- **Crédit foncier**
Montant : 16.000.000,00 €
Durée : 10 ans
Amortissement : constant
Périodicité : semestrielle
Frais de dossier : néant
Taux fixe : 1,31 %

- **RETIENT** en conséquence, au titre de l'action 11-05-03, la situation décrite ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP cumulées (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
11-05-03	Emprunts et charges financières	-	-	22.700.000,00	20.200.000,00	-

---

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- M. Charles LOCQUET à Mme Brigitte LEFEBVRE,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations 1003 du 18 décembre 2003 et 107 du 12 juillet 2012,

VU la décision I-05 du 20 octobre 2014,

VU le rapport **112** du Président du conseil départemental et son annexe :

RAPPORT DES OPERATIONS FINANCIERES

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE, les groupes Oise à gauche, Communiste et républicain et Front national - Rassemblement bleu marine s'abstenant, les conclusions suivantes :

- **PROCEDE** dans le cadre de la décision modificative N° 1, aux ajustement de crédits et **PREND** les décisions détaillées ainsi qu'il suit :

I - PROGRAMME 11-02 – PILOTAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES DEPARTEMENTALES

1 - Action 11-02-03 – Documentation et observatoires

- Autres dépenses **80 000,00 €**

Afin de tenir compte d'une part, de la participation du département en tant qu' « autorité partenaire » sur le fonds INTERREG V France – Wallonie – Flandre, au financement du secrétariat conjoint et de l'assistance technique liés à ce programme transfrontalier à hauteur de 43.788 € en 2016 et d'autre part, de l'engagement de dépenses non prévues au budget primitif au titre de la gestion de subvention globale FSE à hauteur de 36.212 € en 2016.

II - PROGRAMME 11-05 – AUTRES RECETTES ET DEPENSES

Action 11-05-01 – Recettes réelles de fonctionnement

Recettes

- Taxe foncière sur les propriétés bâties :	**- 2.778.460 €**
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises :	**1.162.366 €**
- Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	**7.816 €**
- Dispositif de Compensation Péréquée - Frais de gestion de la TFPB :	**107.276 €**
- Compensation au titre de la CVAE :	**- 1.094 €**
- Compensation au titre des exonérations de la taxe foncière sur les propriétés bâties :	**13.339 €**
- Compensation au titre des exonérations de la taxe foncière sur les propriétés bâties : en ZFU, ZUS	**574.072 €**
- Dotation pour transfert de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale :	**523.139 €**
- DGF Dotation forfaitaire :	**346.681 €**
- DGF Dotation de péréquation urbaine :	**214.343 €**
- Fonds de péréquation des DMTO :	**3.812.586 €**

Dépenses

Fonds de péréquation des DMTO :	**3.204.184 €**
Autres reversements :	**5.215 €**

Action 11-05-02 – Recettes réelles d'investissement (hors emprunt)

Remboursement de TVA : **1.329.167,64 €**

Action 11-05-03 – Emprunts et charges financières

Emprunt d'équilibre : **- 38.060.133,80 €**

Diminution de l'emprunt d'équilibre suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2015 et de l'exécution budgétaire du 1er semestre.

Action 11-05-04 - Autres dépenses réelles non ventilables	**103.183,92 €**
- Admission en non valeur RSA :	**66.721,62 €**
- Admission en non valeur divers :	**8.989,66 €**
- Admission en non valeur enfance :	**2.348,18 €**
- Admission en non valeur personnes âgées :	**7 067,51 €**
- Admissions en non valeur effacement de dette RSA :	**17.337,92 €**
- Admissions en non valeur effacement de dette divers :	**110,98 €**
- Admissions en non valeur effacement de dette enfance :	**608,05 €**
Titres annulés	**70.000 €**

Action 11.05-06 – Autres écritures d'ordre

Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (dépenses et recettes)	**37.514.360,71€**
Transferts des frais d'études et d'insertions (dépenses et recettes)	**874 718,62 €**
Dotations aux amortissements (dépenses et recettes)	**- 451.937 €**
Reprises d'amortissements (dépenses et recettes)	**2.678 €**
Opérations d'ordre patrimoniales (dépenses et recettes)	**19.767.399,39 €**

Neutralisation de l'amortissement des bâtiments publics

- **NEUTRALISE** les immobilisations passées à tort en 21351 correspondant à un complément aux immobilisations principales et non à des installations ou agencements, jusqu'à la fin de leur durée d'amortissement et **PREND** les mesures nécessaires pour que les nouvelles immobilisations soient désormais imputées au compte 2131 ;

Durée d'amortissement

- **CONSERVE**, nonobstant les dispositions du décret n° 2015-1848 du 29 décembre 2015 modifiant les durées d'amortissement aux subventions d'équipement versées, les durées d'amortissement appliquées actuellement, soit 15 ans et 30 ans ;

- **RETIENT** en conséquence, au titre des actions suivantes la situation décrite ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP cumulées (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
11-02-03	Documentations et observatoires	750.645,80	18.600,00	10.000,00	-	
11-05-01	Recettes réelles de fonctionnement	10.209.399,00	637.874.505,00	-	-	-
11-05-02	Recettes réelles d'investissement (hors emprunt)	-	-	4.424.245,00	16.075.794,64	
11-05-03	Emprunts et charges financières	10.711.419,00	-	97.526.922,00	126.906.375.13	
11-05-04	Autres dépenses réelles non ventilables	7.990.925,02	-	1.165.000,00	-	-
11-05-06	Autres écritures d'ordre	151.052.625,46	72.577.759,39	100.053.210,40	178.528.076,47	-

- **ADMET** en non valeur, sur proposition du payeur départemental, une somme globale de **104.058,98 €** pour le budget principal détaillée en **annexe**.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- M. Charles LOCQUET à Mme Brigitte LEFEBVRE,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations 109 du 20 décembre 2012 et 110 du 18 décembre 2014,

VU le rapport **113** du Président du conseil départemental et ses annexes :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE, les groupes Oise à gauche, Communiste et républicain et Front national - Rassemblement bleu marine s'abstenant, les conclusions suivantes :

- **PREND ACTE** que conformément au règlement budgétaire et financier de la collectivité adopté par délibération 109 du 20 décembre 2012 modifié par délibération 110 du 18 décembre 2014, le montant des autorisations de programmes (AP) pour toutes les opérations, est égal à la somme des Crédits (CP) prévisionnels (AP=CP) ;

- **DIT** que le nouveau stock des autorisations de programme s'établit comme suit :

Stock d'AP voté lors du BP 2016	1.289.608.842,72 €
Revalorisation des opérations antérieures à 2016	- 8.114.672,55 €
Revalorisation des opérations de 2016	- 635.013,00 €
Opérations terminées	- 10.696.803,24 €
Nouveau stock des AP à la DM1 2016	1.270.162.353,93 €

- **ARRETE** conformément à la nomenclature budgétaire M52, la situation des AP et CP jointe en **annexe** et présentée en annexe IV-C7 à la Décision Modificative n°1 de 2016.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- M. Charles LOCQUET à Mme Brigitte LEFEBVRE,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,
et notamment son article L.3221-10-1

VU la délibération 111 du 28 janvier 2016

VU le rapport **114** du Président du conseil départemental et son annexe :

DELEGATION D'ATTRIBUTIONS AU PRESIDENT - ACTIONS EN JUSTICE

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- **PREND ACTE**, conformément à la délibération 111 du 28 janvier 2016 précitée prise sur le fondement de l'article L.3221-10 du code général des collectivités territoriales, de l'exercice de la délégation d'attribution que l'Assemblée a consentie au Président en matière d'actions en justice dans les conditions ci-**annexées**.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- M. Charles LOCQUET à Mme Brigitte LEFEBVRE,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'article L.3213-2 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **115** du Président du conseil départemental et son annexe :

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS POUR 2015

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- **PREND ACTE** conformément à l'article L.3213-2 du code général des collectivités territoriales, du bilan **ci-annexé** des acquisitions et cessions opérées sur le territoire départemental au cours de l'année 2015.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

DELIBERATION 116

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- M. Charles LOCQUET à Mme Brigitte LEFEBVRE,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport **116** du Président du conseil départemental :

RAPPORT GENERAL ET DEFINITIF

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A LA MAJORITE, les groupes Oise à gauche et Front national - Rassemblement bleu marine votant contre et le groupe Communiste et républicain s'abstenant, les conclusions suivantes :

- **APPROUVE** le rapport général et définitif de la décision modificative n°1, dont les termes sont joints en **annexe** ;

- **PROCEDE** au vote par chapitre de l'ensemble des dépenses et des recettes annuelles prévisionnelles d'investissement et de fonctionnement conformément à la balance jointe au rapport général.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

DELIBERATION 201

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations 303 du 25 mars 2010 et 201 du 28 janvier 2016**,**

VU le rapport **201** du Président du conseil départemental et ses annexes :

MISSION 05 - RESEAUX DE DEPLACEMENTS - PROGRAMMES 05-01 - PLAN ROUTIER PLURIANNUEL, 05-02 - DÉVELOPPEMENT ET AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DES RÉSEAUX DE DÉPLACEMENTS, 05-03 - EXPLOITATION DES RÉSEAUX DE DÉPLACEMENTS, 05-04 - AMÉNAGEMENTS FONCIERS ET DES VOIES D'EAU

VU l'avis favorable de la 2ème commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE les conclusions suivantes :

- **PROCEDE** dans le prolongement de la délibération 201 du 28 janvier 2016, aux ajustements budgétaires suivants :

I – AJUSTEMENTS BUDGETAIRES

1 - PROGRAMME 05-01 – PLAN ROUTIER PLURIANNUEL

Action 05-01-01 – Liaisons nouvelles, déviations et doublement
Compétence obligatoire

Dépenses d'investissement hors AP	**+ 62.000,00 €**
Dépenses d'investissement sous AP	**- 3.144.093,37 €**
AP nouvelles	**+ 2.565.000,00 €**
AP antérieures à 2016	**- 3.312.428,89 €**

Ajustements du fait de l'avancement des opérations, ainsi que de l'adaptation de leur coût, en autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP) au titre d'acquisitions foncières et de la progression plus rapide que prévu de travaux, notamment pour l'opération relative à la déviation de TROISSEREUX, de réserves foncières, du décalage dans le temps des travaux de l'accès à la zone de SAINT MAXIMIN sur la RD 1016 à la marge de la liaison RD 1032 – RIBÉCOURT-NOYON, mais aussi de réajustements d'estimations de travaux et d'études ou de dépenses réelles constatées sur diverses opérations.

En matière d'AP :

* 2.565.000 € d'AP supplémentaires dont 2.500.000 € pour la finalisation des travaux liés à la déviation de TRIE-CHATEAU – RD 981 et 50.000 € pour les études avant travaux de la bretelle de la RD 201 entre SENLIS et SAINT-MAXIMIN (cantons de SENLIS et CHANTILLY).

* désaffectation de 3.312.428,89 € sur des AP antérieures à 2016 consacrées à des opérations terminées.

Action 05-01-02 – Renforcement et calibrages
Compétence obligatoire

Dépenses d'investissement sous AP	**+ 400.417,19 €**
AP antérieures à 2016	**- 170.412,97 €**

En dépenses d'investissement, pour tenir compte de réajustements d'estimations de travaux et d'études ou de dépenses réelles constatées sur diverses opérations qui ont pu être avancées dans le temps comme les travaux sur la RD 35 entre BERNEUIL-EN-BRAY (canton de BEAUVAIS 2 (SUD)) et LA-NEUVILLE-GARNIER (canton de CHAUMONT-EN-VEXIN).

En matière d'AP, désaffectation de 170.412,97 € correspondant à des AP antérieures à 2016 consacrées à des opérations terminées.

Action 05-01-03 – Ouvrages d'art
Compétence obligatoire

Dépenses d'investissement sous AP	**- 715.993,30 €**
AP antérieures à 2016	**- 357.114,52 €**

En dépenses d'investissement, pour tenir compte de réajustements d'estimations de travaux ou de dépenses réelles constatées, notamment pour des opérations terminées ou décalées dans le temps comme la réparation de l'ouvrage d'art à SERMAIZE.

En matière d'AP, désaffectation de 357.114,52 € portant sur des AP antérieures à 2016 consacrées à des opérations terminées.

2 - PROGRAMME 05-02 – DÉVELOPPEMENT ET AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DES RÉSEAUX DE DÉPLACEMENTS

Action 05-02-01 – Opérations ponctuelles
Compétence obligatoire

Dépenses d'investissement hors AP	**- 87.000,00 €**
Dépenses d'investissement sous AP	**- 62.265,86 €**
AP antérieures à 2016	**- 831.420,24 €**
Recettes de fonctionnement	**+ 4.570,76 €**
Recettes d'investissement	**+ 3.775,00 €**

En dépenses d'investissement, pour tenir compte notamment du décalage dans le temps de certaines opérations d'achat de terrains et de de réajustements d'estimations de travaux ou de dépenses réelles constatées, notamment pour des opérations terminées.

En matière d'AP, désaffectation de 831.420,24 € correspondant à des AP antérieures à 2016 consacrées à des opérations terminées.

Les recettes de fonctionnement correspondent à des aliénations de terrains et à la perception de pénalités sur marchés.

Action 05-02-02 – Opérations de sécurité
Compétence obligatoire

Dépenses d'investissement sous AP	**+ 1.047.000,00 €**
AP antérieures à 2016	**- 222.852,89 €**

En dépenses d'investissement, pour tenir compte de réajustements d'estimations de travaux et d'études ou de dépenses réelles constatées sur diverses opérations ou avancées dans le temps comme la sécurisation de la RD 137 entre MOUY et CAUFFRY.

En matière d'AP, désaffectation de 222.852,89 € correspondant à des AP antérieures à 2016 consacrées à des opérations terminées.

Action 05-02-03 – Renforcements structurels
Compétence obligatoire

Dépenses d'investissement sous AP	**+ 1.680.000,00 €**
AP nouvelles	**+ 1.500.000,00 €**
AP antérieures à 2016	**- 1.393.078,70 €**

1,5 M€ supplémentaires en AP/CP sont nécessaires à la poursuite du plan d'urgence routes, au titre duquel sont individualisées les opérations suivantes :

- RD 548 ENTRE SILLY-LE-LONG ET OGNES
- RD 1001 PUISEUX-LE-HAUBERGER
- RD 55 LITZ-ENTRE RD 537 ET RN 31
- RD 9 ENTRE ABBEVILLE-SAINT-LUCIEN ET AUCHY-LA-MONTAGNE-1ère TRANCHE

180.000 € supplémentaires pour tenir compte de réajustements d'estimations de travaux et d'études ou de dépenses réelles constatées sur diverses opérations ou décalées dans le temps.

En matière d'AP, désaffectation de 1.393.078,70 € correspondant à des AP antérieures à 2016 consacrées à des opérations terminées.

Action 05-02-04 – Traverses d'agglomération
Compétence obligatoire

Dépenses d'investissement sous AP	**+ 999.935,34 €**
AP nouvelles	**+ 1.000.000,00 €**
AP antérieures à 2016	**- 1.298.310,99 €**

1 M€ supplémentaires en AP/CP sont nécessaires à la poursuite du plan d'urgence routes, au titre duquel sont individualisées les opérations suivantes :

- RD 548 SILLY-LE-LONG ;
- RD11 FRANCASTEL en accompagnement de travaux communaux.

En matière d'AP, désaffectation de 1.298.310,99 € correspondant à des AP antérieures à 2016 consacrées à des opérations terminées.

Action 05-02-05 – Equipements de la route
Compétence obligatoire

Dépenses d'investissement sous AP	**+ 500.000,00 €**
AP nouvelles	**+ 500.000,00 €**
AP antérieures à 2016	**- 131.958,48 €**

500.000 € supplémentaires en CP sont nécessaires à l'amélioration de la signalisation horizontale dégradée des routes et ainsi renforcer l'action du département en matière de sécurité routière en lien avec le plan d'urgence routes.

En matière d'AP, désaffectation de 131.958,48 € correspondant à des AP antérieures à 2016 consacrées à des opérations terminées.

Action 05-02-06 – Trans'Oise et autres circulations douces
Intervention volontaire

AP antérieures à 2016 **- 28.171,30 €**

Désaffectation de 28.171,30 € correspondant à des AP antérieures à 2016 consacrées à des opérations terminées.

3 - PROGRAMME 05-03 – EXPLOITATION DES RÉSEAUX DE DÉPLACEMENTS

Action 05-03-01 – Maintenance et travaux d'entretien des réseaux
Compétence obligatoire

Dépenses de fonctionnement **- 90.000,00 €**
AP antérieures à 2016 **- 18.279,74 €**
Recettes de fonctionnement **+ 44.879,58 €**

En dépenses de fonctionnement pour tenir compte de réajustements d'estimations ou de dépenses réelles constatées.

En matière d'AP, désaffectation de 18.279,74 € correspondant à des AP antérieures à 2016 consacrées à des opérations terminées.

En recettes de fonctionnement, pour tenir compte du remboursement partiel par la communauté d'agglomération de BEAUVAIS du pass BEAUVAIS SANEF au titre de 2015.

Action 05-03-02 – Matériels d'exploitation
Compétence obligatoire

AP antérieures à 2016 **- 312.081,95 €**

Désaffectation de 312.081,95 € correspondant à des AP votées antérieurement à 2016 et consacrées à des opérations terminées.

4 - PROGRAMME 05-04 – AMÉNAGEMENT FONCIER ET DES VOIES D'EAU

- **RAPPELLE**, s'agissant de la couverture en crédits de paiements d'opérations antérieures à 2013, que les crédits demeurent inscrits sur les actions 04-02-01 – Aménagement foncier et 04-02-02 – Aménagements des voies d'eau afin de faciliter la gestion de ces opérations et que la prise en compte de nouvelles opérations est désormais rattachée aux actions de la mission 05.

Action 05-04-01 – Aménagement foncier
Compétence obligatoire

Dépenses de fonctionnement **+ 10.000,00 €**
Dépenses d'investissement sous AP **- 230.000,00 €**

En fonctionnement, afin de rémunérer la SAFER, chargée par voie de convention de constituer des réserves foncières demandées par VNF pour l'aménagement foncier du projet MAGEO.

En investissement, pour tenir compte du décalage dans le temps de certaines opérations.

Action 04-02-01 – Aménagement foncier
Compétence obligatoire

Dépenses d'investissement sous AP **- 185.000,00 €**

Pour tenir compte de décalage dans le temps de certaines opérations.

II – TRAVAUX CONNEXES D'AMELIORATION FONCIERE – EXTENSION DE SUBVENTION

- **ETEND** l'intervention du département dans le financement du programme de travaux connexes décidé par les commissions communales ou intercommunales d'aménagement foncier et réalisé par les associations foncières d'aménagement foncier agricole et forestier, en accordant une aide, dès la constitution de ces associations, afin qu'elles puissent avoir les moyens financiers de lancer, notamment, les marchés d'assistance à maitrise d'ouvrage ;

- **DIT** que cette aide sera constituée d'un forfait de 2.000 € et d'une part variable d'un montant de 1.000 € par tranche de 1.000 ha au-delà de 1.000 ha ;

- **DELEGUE** à la commission permanente l'attribution consistant à individualiser les subventions au profit des associations foncières d'aménagement foncier agricole et forestier dans le cadre de programmes de travaux connexes d'amélioration foncière décidé par les commission communales ou intercommunales d'aménagement foncier dans les conditions décrites en **annexe 2** ;

- **PRECISE** que :

* Les modalités détaillées en **annexe 2** remplacent celles approuvées par délibération 303 du 25 mars 2010 ;

***** Les dépenses seront prélevées sur le chapitre 204, compte 20418 et sur l'action 05-04-01 – Aménagements fonciers (ou 04-01-01 Aménagements fonciers).

- **RETIENT** en conséquence au titre des programmes 05-01, 05-02, 05-03, 05-04 et 04-02 ainsi que leurs actions, la situation décrite ci-après :

Programmes/ Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP cumulées (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
05-01	**Plan routier pluriannuel**	**5.500**	**-**	**39.215.296,05**	**-**	**314.753.234,86**
05-01-01	Liaisons nouvelles, déviations et doublement	5.500	-	31.340.872,16	-	276.980.762,35
05-01-02	Renforcements et calibrages	-	-	2.995.417,19	-	9.537.587,03
05-01-03	Ouvrages d'art	-	-	4.879.006,70	-	28.234.885,48
05-02	**Développement et amélioration de la sécurité des réseaux de déplacements**	**39.600**	**4.570,76**	**22.637.646,73**	**18.775**	**58.538.892,88**
05-02-01	Opérations ponctuelles	-	4.570,76	2.672.421,39	3.775	6.015.579,76
05-02-02	Opérations de sécurité	-	-	2.847.000	-	6.797.547,74
05-02-03	Renforcements structurels	-	-	7.680.000	-	15.915.421,30
05-02-04	Traverses d'agglomération	-	-	6.999.935,34	-	13.686.689,01
05-02-05	Signalisations	-	-	1.500.000	15.000	3.038.041,52
05-02-06	Trans'Oise et autres circulations douces	39.600	-	938.290	-	13.085.613,55
05-03	**Exploitation des réseaux de déplacements**	**6.246.093,21**	**544.879,58**	**1.085.000**	**-**	**3.364.638,31**
05-03-01	Maintenance et travaux d'entretien	6.246.093,21	544.879,58	35.000	-	76.720,26
05-03-02	Matériels d'exploitation	-	-	1.050.000	-	3.287.918,05
05-04	**Aménagement foncier et des voies d'eau**	**19.600**	**-**	**110.000**	**53.000**	**100.680.000**
05-04-01	Aménagement foncier	16.000	-	110.000	53.000	680.000
05-04-02	Infrastructures fluviales	3.600	-	-	-	100.000.000
SOUS-TOTAL		**6.310.793,21**	**549.450,34**	**63.047.942,78**	**71.775**	**477.336.766,05**
04-02	**Aménagement foncier et des voies d'eau**	-	-	**535.000**	**-**	**6.311.031**
04-02-01	Aménagement foncier	-	-	535.000	-	5.150.000
04-02-02	Infrastructures fluviales	-	-	-	-	1.161.031
TOTAL		**6.310.793,21**	**549.450,34**	**63.582.942,78**	**71.775**	**483.647.797,05**

- **APPROUVE** :

* les individualisations d'AP reprises en **annexe 1** au titre du programme 05-02 ;

* la liste des opérations (intitulés et montants) jointe en **annexe 3**.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 202 du 28 janvier 2016,

VU le rapport **202** du Président du conseil départemental et son annexe :

MISSION 06 - TRANSPORTS - PROGRAMMES 06-01 - DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN, 06-02 - ADAPTATION DES TRANSPORTS EN COMMUN AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

VU l'avis favorable de la 2ème commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE les conclusions suivantes :

- **PROCEDE** dans le prolongement de la délibération 202 du 28 janvier 2016 aux ajustements budgétaires suivants :

I – PROGRAMME 06-01 – DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN

Action 06-01-01 – Transports interurbains (sauf scolaires)

Dépenses de fonctionnement **+ 374.832 €**
Dépenses d'investissement sous AP **- 290.000 €**

Ajustements à la hausse en fonctionnement afin de prolonger la location / maintenance des abris voyageurs jusqu'à la fin de l'année scolaire 2016/2017 précédant le transfert de la compétence transports scolaires à la Région au 1er septembre 2017.

En investissement, 210.000 € supplémentaires sont nécessaires pour tenir compte de réajustements au titre de la DSP et 500.000 € ne seront pas utilisés pour l'installation de poteaux d'arrêt compte tenu des incertitudes en matière d'organisation des transports.

Action 06-01-02 – Transports interurbains scolaires

Recettes de fonctionnement **+ 192 €**

Pour des remboursements de trop perçus.

II – PROGRAMME 06-02 – ADAPTATION DES TRANSPORTS EN COMMUN AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Action 06-02-01 – Oise mobilité transport adapté

Recettes de fonctionnement **+ 10.400 €**

Pour un remboursement de trop perçu en matière de TVA.

- **RETIENT** en conséquence au titre des programmes 06-01 et 06-02 ainsi que leurs actions, la situation décrite ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP cumulées (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
06-01	**Développement des transports en commun**	**58.271.629,21**	**3.109.842**	**3.293.000**	**1.180.390**	**28.765.713,20**
06-01-01	Transports interurbains (sauf scolaires)	1.314.732,00	-	3.293.000	1.180.390	28.765.713,20
06-01-02	Transports interurbains scolaires	56.956.897,21	3.109.842	-	-	-
06-01-03	SMTCO Syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise	-	-	-	-	-

06-02	**Adaptation des transports en commun aux personnes à mobilité réduite**	**11.698.376,76**	**2.509.400**	**-**	**-**	**529.899,32**
06-02-01	Oise Mobilité Transport Adapté	5.046.478,45	2.509.400	-	-	-
06-02-02	Schéma directeur d'accessibilité	-	-	-	-	529.899,32
06-02-03	Transports scolaires d'élèves handicapés	6.651.898,31	-	-	-	-
TOTAL		**69.970.005,97**	**5.619.242**	**3.293.000**	**1.180.390**	**29.295.612,52**

- **APPROUVE** la liste des opérations (intitulés et montants) jointe en **annexe**.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

DELIBERATION 203

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- M. Charles LOCQUET à Mme Brigitte LEFEBVRE,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations 203 du 28 janvier 2016 et 201 du 22 février 2016,

VU le rapport **203** du Président du conseil départemental et ses annexes :

MISSION 04 - DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES - PROGRAMME 04-01 - AIDE AUX COMMUNES

VU l'avis favorable de la 2ème commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE les conclusions suivantes :

- **PROCEDE** dans le prolongement des délibérations 203 du 28 janvier 2016 et 201 du 22 février 2016 aux ajustements budgétaires suivants :

I – AJUSTEMENT DE CREDITS

Dégagement d'AP antérieures à 2016 **- 249€**

II – MODIFICATION DE DISPOSITIFS

1 - CREATION ET AMENAGEMENT DE PARCS D'ACTIVITES

- **APPROUVE** suivant l'**annexe 1**, la modification du dispositif pour la création et l'aménagement de parcs d'activités qui porte sur :

➢ la suppression de la condition de financement d'une phase de travaux sur une même zone tous les 3 ans ;

➢ l'augmentation du montant de la dépense subventionnable plafonnée à 300.000 € pour la porter à 600.000 € HT, concernant la construction ou les travaux d'aménagement ;

➢ l'augmentation du montant de la dépense subventionnable plafonnée à 200.000 € à pour la porter à 400.000 € HT, pour les voiries et réseaux divers (VRD).

2 – DOCUMENTS D'URBANISME ET DE PLANIFICATION

- **APPROUVE** suivant l'**annexe 2** et à titre transitoire en 2016, la modification du taux de financement des documents d'urbanisme à hauteur de 50 % soit au même taux qu'en 2015, afin de ne pas pénaliser les communes compétentes ou celles ayant transféré à un EPCI la compétence urbanisme, qui ont déposé un dossier de demande de subvention peu après la réforme intervenue par délibération 201 du 22 février 2016 susvisée.

III – INDIVIDUALISATIONS DE SUBVENTIONS

1 – PROJET D'AMELIORATION DU STADE DE FOOTBALL DU MESNIL-SAINT-MARTIN

- **INDIVIDUALISE** une subvention de **809.790 €** au profit de la commune de CHAMBLY, calculée au taux de communal de 30 % sur une dépense subventionnable déplafonnée de 2.699.306 € HT au titre de la 1ère phase du projet d'amélioration du stade de football du FC CHAMBLY-THELLE ;

2 – RENOVATION DE LA PELOUSE DU STADE PIERRE BRISSON DE BEAUVAIS

- **INDIVIDUALISE** une subvention de **360.000 €** au profit de la commune de BEAUVAIS, calculée au taux de 30 % sur une dépense déplafonnée de 1.200.000 €.HT, au titre de la mise en place d'une pelouse hybride au sein du stade Pierre Brisson de BEAUVAIS ;

3 – SYNDICAT MIXTE DU PARC D'ACTIVITE MULTI-SITE DE LA VALLEE DE LA BRECHE

- **INDIVIDUALISE** une subvention de maximale de **500.000 €** au profit du syndicat mixte du parc d'activité multi-site de la vallée de la Brêche, calculée au taux de 9,43 % sur un coût de 5.300.000 € HT, au titre de la construction d'un immeuble de bureaux servant à accueillir un centre de recherche et de développement, sur la commune de LAIGNEVILLE.

4 – BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

- **INDIVIDUALISE** une subvention de **321.000 €** au profit du Syndicat d'Energie du Département (SE60), calculée au taux de 25 % sur un coût de 1.284.000 € HT pour l'installation de 107 bornes de recharge pour véhicules électriques.

5 - TRAVAUX COMPLEMENTAIRES : ERNEMONT-BOUTAVENT

- **INDIVUDUALISE** une subvention de **15.430 €** au profit de la commune d'ERNEMONT-BOUTAVENT, calculée au taux de 49 % sur une dépense subventionnable de 31.508 € HT, au titre des travaux complémentaires à la réalisation de la chaussée de la RD 107 et l'aménagement du giratoire afin d'assurer la sécurité des aménagements envisagés.

- **PRECISE** que le paiement de ces subventions est subordonné à l'obtention des pièces constitutives des dossiers conformément aux modalités adoptées par délibération 201 du 22 février 2016 qui fixe les dispositifs d'aides aux communes et à leurs groupements et qui arrête le règlement départemental correspondant.

IV – DÉROGATIONS DE RÉGULARISATION

- **ACCORDE**, compte tenu de la bonne foi manifeste des collectivités concernées, les dérogations de régularisation pour les opérations décrites en **annexe 3** et **RENVOIE** à l'examen ultérieur de la commission permanente les votes des subventions des dossiers en instance de financement.

- **RETIENT** en conséquence au titre du programme 04-01 et de ses actions, dans les conditions reprises ci-dessous :

Programme/Actions		**Fonctionnement (en €)**		**Investissement (en €)**		**AP cumulées (en €)**
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
04-01	**Aide aux communes**	**225.000**	**-**	**50.200.000**	**-**	444.612.657,94
04-01-01	Aide aux communes	225.000	-	42.200.000	-	412.237.239,33
04-01-02	Très haut débit communal	-	-	8.000.000	-	32.375.418,61

- **APPROUVE** la liste des opérations (libellés et montants) jointe en **annexe 4**.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- M. Charles LOCQUET à Mme Brigitte LEFEBVRE,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 204 du 28 janvier 2016,

VU le rapport **204** du Président du conseil départemental et ses annexes :

MISSION 04 - DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES - PROGRAMME 04-02 - AMENAGEMENT, LOGEMENT ET POLITIQUE DE LA VILLE

VU l'avis favorable de la 2ème commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE, le groupe Front national - Rassemblement bleu marine s'abstenant, les conclusions suivantes :

- **PROCEDE** dans le prolongement de la délibération 204 du 28 janvier 2016 aux ajustements budgétaires suivants :

I – AJUSTEMENT DE CREDITS

Action 04-02-04 – Logement

Dégagement d'AP antérieures à 2016 **- 2.636.498 €**
Dépenses de fonctionnement **+ 5.000 €**

En fonctionnement pour soutenir l'association consommation logement et cadre de vie (CLCV).

Dégagement des AP disponibles sur des opérations antérieures à 2016.

II – FONDS DEPARTEMENTAL D'INTERVENTION EN FAVEUR DU LOGEMENT (FDIL)

- **APPROUVE** suivant l'**annexe 1**, les modalités d'intervention du département au titre de l'aide à l'accession sociale dans le cadre de la rénovation urbaine, une erreur matérielle affectant l'annexe 22 à la délibération 204 du 28 janvier 2016 ;

- **PRECISE** que ces modalités décrites en **annexe 1**, remplacent celles approuvées par délibération 204 du 28 janvier 2016.

III – DEROGATION DE REGULARISATION

- **ACCORDE** la dérogation de régularisation décrite en **annexe 2**.

- **RETIENT** en conséquence, au titre du programme 04-02 – Aménagement, logement et politique de la ville et ses actions 04-02-04 et 04-02-05, la situation décrite ci-après :

Programmes/Actions		**Fonctionnement (en €)**		**Investissement (en €)**		**AP cumulées (en €)**
		Dépenses	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**	
04-02	**Aménagement, logement et politique de la ville**	**643.579**	**130.000**	**8.620.595,50**	**595.344,86**	**74.282.512,37**
04-02-04	Logement	613.579	130.000	8.479.437,90	595.344,86	71.417.208,37
04-02-05	Politique de la ville	30.000	-	141.157,60	-	2.865.304,00

- **APPROUVE** la liste des opérations (intitulés et montants) jointe en **annexe 3**.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

DELIBERATION 205

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- M. Charles LOCQUET à Mme Brigitte LEFEBVRE,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 205 du 28 janvier 2016,

VU le rapport **205** du Président du conseil départemental et son annexe :

MISSION 04 - DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES - PROGRAMME 04-03 - ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE - POLITIQUE DE L'EAU ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

VU l'avis favorable de la 2ème commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE les conclusions suivantes :

- **ACCORDE** suivant l'**annexe**, dans le cadre de la programmation de travaux d'entretien de rivières, compte tenu de la bonne foi manifeste du syndicat intercommunal d'assainissement de la haute Vallée de la Troësne et du syndicat d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de l'automne, 2 dérogations de régularisation.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- M. Charles LOCQUET à Mme Brigitte LEFEBVRE,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 205 du 28 janvier 2016,

VU le rapport **206** du Président du conseil départemental et son annexe :

MISSION 04 - DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES - PROGRAMME 04-03 - AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT - ESPACES NATURELS SENSIBLES

VU l'avis favorable de la 2ème commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE les conclusions suivantes :

- **PROCEDE** dans le prolongement de la délibération 205 du 28 janvier 2016 aux ajustements budgétaires suivants :

Action 04-03-03 – Autres actions en faveur de l'environnement **- 312.752,66 € AP**

Dégagements ou désaffectations d'AP 2016 ou antérieures à 2016.

- **RETIENT** en conséquence, sur l'action 04-03-03 – Autres actions en faveur de l'environnement du programme 04-03 la situation décrite ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP cumulées (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
04-03-03	Autres actions en faveur de l'environnement	1.592.629,74	-	333.401,15	-	1.514.014,09

- **APPROUVE** la liste des opérations (libellés et montants) jointe en **annexe**.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

DELIBERATION 207

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- M. Charles LOCQUET à Mme Brigitte LEFEBVRE,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'article L. 511-3 dernier alinéa du code rural et de la pêche maritime,

VU la délibération 206 du 28 janvier 2016,

VU la décision II-05 du 12 octobre 2015,

VU le rapport **207** du Président du conseil départemental et ses annexes :

MISSION 04 - DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES - PROGRAMME 04-04 - DEVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITE DE L'OISE

VU l'avis favorable de la 2ème commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE les conclusions suivantes :

I – AJUSTEMENTS DE CREDITS

- **PROCEDE** dans le prolongement de la délibération 206 du 28 janvier 2016 aux ajustements budgétaires suivants :

Action 04-04-01 – Développement économique

1-1 Dégagement d'AP antérieures à 2016 **- 604.267,05 €**

Dégagement d'AP 2015 non affectées et d'AP disponibles sur des opérations antérieures à 2016.

1-2 Virements de crédits

Virement de 25.000 € du chapitre 11 vers le chapitre 65 afin de permettre un partenariat avec l'institut Lasalle de BEAUVAIS.

II – NOUVELLES INSCRIPTIONS

Action 04-04-01 – Développement économique

Dépenses de fonctionnement **+ 100.000 €**

Inscription de 100.000 € pour intervenir en complément du plan d'urgence pour l'élevage lancé par la Région Hauts-de-France qui porte sur 3 volets et qui est doté pour les 5 départements de la région de 4 M€ :

- volet 1 : Fonds d'allègement des charges à hauteur de 1,7 M€ ;

- volet 2 : Fonds de couverture à hauteur de 2 M€ pour permettre la prise en charge des frais liés à la restructuration des prêts des éleveurs ;

- volet 3 : Actions d'audit-conseil gratuit des exploitations des éleveurs (coût de 1.500 € à la charge de la Région).

AP **+ 200.000 €**
Dépenses d'investissement sous AP **+ 200.000 €**

Afin de mettre en œuvre un plan départemental de soutien à l'agriculture.

Il est précisé qu'à cet effet, un groupe de travail sera constitué composé des représentants d'agriculteurs et d'éleveurs de l'Oise.

Action 04-04-04 – Préservation et mise en valeur du patrimoine

Dépenses de fonctionnement **+ 7.000 €**

Pour financer à hauteur de 20 %, dans la limite d'une subvention de 7.000 €, les travaux à effectuer au château de BOURY-EN-VEXIN, contaminé par la mérule, champignon très destructeur à évolution rapide, non pris en charge dans le cadre de la précédente subvention accordée en investissement par décision II-05 du 12 octobre 2015 étant précisé que d'une part, le paiement de la subvention à la SCI du château de BOURY serait effectué sur présentation des factures et d'autre part que cette subvention complèterait la participation de la direction régionale des affaires culturelles de Picardie octroyée par arrêté du 6 mai 2015 à hauteur de 40 % des travaux soit 9.272 €.

III - RECEUIL DES USAGES LOCAUX

- **APPROUVE** les termes du recueil des usages locaux du département de l'Oise remis à jour par la chambre d'agriculture de l'Oise joint en **annexe 1**.

- **RETIENT** en conséquence au titre du programme 04-04 et 2 de ses actions, la situation décrite ci-après :

Programme/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP cumulées (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
04-04 (en partie)	**Développement de l'attractivité de l'Oise**	**994.700,00**	**24.000**	**2.451.869,76**	**-**	**11.333.460,95**
04-04-01	Développement économique	947.700,00	24.000	1.911.104,76	-	8.117.872,95
04-04-04	Préservation et mise en valeur du patrimoine	47.000,00	-	540.765,00	-	3.215.588,00

- **DELEGUE** à la commission permanente les attributions consistant à prendre toutes mesures relatives à l'intervention du Département dans le cadre d'une part, du plan d'urgence pour l'élevage et d'autre part, du plan de soutien à l'agriculture ;

- **APPROUVE** la liste des opérations (libellés et montants) jointe en **annexe 2**.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

DELIBERATION 301

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

REUNION CONCERNANT DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 301 du 28 janvier 2016,

VU le rapport **301** du Président du conseil départemental et son annexe :

MISSION 01 - SOLIDARITE - ENFANCE ET FAMILLE

VU l'avis favorable de la 3ème commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'ISSUE D'UN VOTE PAR DIVISION
*** le groupe Front national - Rassemblement bleu marine votant contre les actions 01-03-01 et 01-03-02 et le groupe Communiste et républicain s'abstenant ;**
*** le groupe Communiste et républicain s'abstenant sur le reste du rapport, les conclusions suivantes** :

- PROCEDE dans le prolongement de la délibération 301 du 28 janvier 2016, aux ajustements budgétaires suivants :

A L'UNAMITE

I - PROGRAMME 01-02 – PREVENTION, PROMOTION DE LA SANTE – PMI

Action 01-02-01 – Prévention médico-sociale : consultation et actions de puériculture

Dépenses de fonctionnement **+ 5.000 €**

Ajustement technique opéré sur la ligne des Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMPS).

Action 01-02-05 – Structures petite enfance : suivi et accompagnement

- **INDIVIDUALISE** au profit de la ville de SENLIS, en dérogeant, pour ce cas précis, à l'annexe 2 à la délibération 301 du 28 janvier 2016, une subvention de **4.548 €** qui sera imputée sur le chapitre 204 article 204141, au titre de l'aide à l'accueil de la petite enfance, afin de financer l'achat et le renouvellement de matériel de puériculture à destination de la crèche familiale, de la crèche multi-accueil et des 3 haltes garderies.

II - PROGRAMME 01-03 - PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

A LA MAJORITE

Action 01-03-01 – Enfants accueillis à l'ASE : parcours et projet pour l'enfant

Dépenses de fonctionnement **- 17.518 €**
Recettes de fonctionnement **+ 136.750 €**

Ajustement à la baisse de 17.518 € des dépenses de fonctionnement.

Inscription en recettes correspondant à la perception de 136.750 € relatifs au remboursement de l'Etat dans le cadre de l'accueil des Mineurs Non Accompagnés (MNA) à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Action 01-03-02 – Etablissements et services habilités : adaptation – modernisation

Dépenses de fonctionnement **+ 1.650.000,00 €**
Dépenses d'investissement hors AP **- 26.133,70 €**
Dépenses d'investissement sur AP **+ 26.133,70 €**

Ajustement à la hausse des dépenses de fonctionnement compte tenu de l'augmentation du nombre de placements administratifs et judiciaires depuis le début de l'année.

Ajustement de crédits d'investissement contribuant au développement des structures collectives accueillant des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance.

A L'UNANIMITE

Action 01-03-03 – Accueil familial : adaptation et développement

Dépenses de fonctionnement - 400.000 €

Ajustement à la baisse des dépenses de fonctionnement compte tenu d'une part des départs imprévus à la retraite d'assistants familiaux et d'autre part, des effets tardifs de la campagne de recrutement (fin 2016).

Action 01-03-05 – CDEF

Dépenses de fonctionnement + 383.523 €
Dépenses d'investissement hors AP + 211.789 €

Ajustement à la hausse des dépenses de fonctionnement assurant le transfert de l'activité de la pouponnière Croix Rouge au CDEF.

Ajustement à la hausse des dépenses d'investissement nécessaires pour réaliser une isolation thermique au CDEF de SENLIS.

- **RETIENT** en conséquence au titre des programmes et actions de la mission 01 – Solidarité - enfance et famille, la situation décrite ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		Stock AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
01-01	**Observatoire de la protection de l'enfance**	**7.000,00**	-	-	-	-
01-01-01	Observatoire départemental de protection de l'enfance	2.000,00	-		-	-
01-01-02	Suivi des politiques publiques	5.000,00	-	-	-	-
01-02	**Prévention promotion de la santé PMI**	**1.143.204,66**	**500.000,00**	**170.581,65**	-	-
01-02-01	Prévention médico-sociale : consultation et action de puériculture	503.061,82	500.000,00	21.548,65	-	-
01-02-02	Prévention et promotion de la santé -parentalité	94.742,84	-	-	-	-
01-02-03	Périnatalité : Prévention et accompagnement	11.000,00	-	-	-	-
01-02-04	Agrément suivi accompagnement des assistants maternels et familiaux	534.400,00	-	-	-	-
01-02-05	Structures petite enfance : suivi et accompagnement	-	-	149.033,00	-	-

01-03	**Protection de l'enfance et de la famille**	**90.049.807,60**	**1.824.250,00**	**1.597.967,30**	**-**	**1.078.532,00**
01-03-01	Enfants accueillis l'ASE : Projet pour l'enfant et sa famille	3.857.736,28	1.824.250,00	-	-	-
01-03-02	Etablissements et services habilités : adaptation, modernisation et contrôle	54.293.872,08	-	555.178,30	-	1.078.532,00
01-03-03	Accueil familial : adaptation et développement	19.115.000,00	-	-	-	-
01-03-04	Prévention : Adaptation et développement des dispositifs	1.946.330,53	-	-	-	-
01-03-05	Centre départemental de l'enfance et de la famille	10.233.754,00	-	1.042.789,00	-	-
01-03-06	MDA/prévention spécialisée /ludothèque	603.114,71	-	-	-	-
TOTAL MISSION 01		**91.200.012,26**	**2.324.250,00**	**1.768.548,95**	-	**1.078.532,00**

- **APPROUVE** au titre du budget annexe CDEF, les inscriptions de crédits détaillées en **annexe** portant les sections de cette structure aux montants suivant :

Section d'investissement : 1.717.289,27 €
Section de fonctionnement : 10.852.437,38 €

et le montant des subventions d'équilibre du Département à :

Investissement : 1.042.789 €
Fonctionnement : 10.233.754 €

- **APPROUVE** la liste des opérations (intitulés et montants) jointe en **annexe**.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

DELIBERATION 302

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 302 du 28 janvier 2016,

VU le rapport **302** du Président du conseil départemental et son annexe :

MISSION 02 - SOLIDARITE - AUTONOMIE DES PERSONNES

VU l'avis favorable de la 3ème commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE les conclusions suivantes :

- **PROCEDE** dans le prolongement de la délibération 302 du 28 janvier 2016, aux ajustements budgétaires suivants :

I – PROGRAMME 02-01 – PERSONNES AGEES

Action 02-01-01 – Aide sociale en établissements

Dépenses de fonctionnement **+ 550.000 €**

Ajustement à la hausse les dépenses de fonctionnement au regard de la progression du nombre de personnes âgées bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement en établissements (+2.43% en 3 mois).

Inscription supplémentaire de 50.000 € en dépenses de fonctionnement compte tenu des besoins et des perspectives en construction, extension et rénovation des établissements.

Action 02-01-02 – Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en établissements

Dépenses de fonctionnement **+ 460.000,00 €**

Ajustement à la hausse les dépenses de fonctionnement au regard de la progression du nombre de personnes âgées bénéficient de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en établissements (+2,42% en 3 mois).

Action 02-01-03 – Subventions aux établissements

AP **- 1.305,08 €**

Dégagement d'AP au regard des projets financés par le Département pour l'exercice 2016.

Action 02-01-04 – Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile

Dépenses de fonctionnement **+ 4.665.003,00 €**
Recettes de fonctionnement **+ 4.365.961,20 €**

Inscription en dépenses et en recette de fonctionnement de 4.365.961,20 €.

Ajustement à la hausse les dépenses de fonctionnement au regard de la revalorisation de l'APA issu de la loi ASV par redéploiement de crédits non consommés.

Action 02-01-05 –Soutien au réseau associatif et acteurs territoriaux

AP **- 16.808,61 €**

Dégagement d'AP au regard des projets financés par le Département en 2016.

Action 02-01-07 – Modernisation du maintien à domicile

Dépenses de fonctionnement **- 150.000 €**
Recettes de fonctionnement **- 155.000 €**

En dépenses, dégagement de 150.000 € en raison de la non-reconduction du dispositif expérimental « EHPAD hors les murs ».

En recettes, suppression de 155.000 €, la convention liant le Département à la CNSA sur la modernisation domotique, le projet EHPAD hors les murs et de la télégestion étant arrivé à échéance le 31 décembre 2015.

Action 02-01-08 – Téléalarme téléassistance

Recettes de fonctionnement + 127.767 €

Ajustement à la hausse en recettes au titre de la régularisation de mandats et titres émis entre 2013 et 2015 lié à l'assujettissement de la téléassistance à la TVA.

Action 02-01-09 – Aide sociale à domicile

Dépenses de fonctionnement - 100.000 €

Ajustement de crédits à la baisse de 100.000 € au vu du compte administratif 2015 et des projections faites sur la base des dépenses constatées sur le 1er trimestre 2016.

II – PROGRAMME 02-02 – PERSONNES HANDICAPEES

Action 02-02-01 – Aide sociale en établissements

AP - 15.444 €
Dépenses de fonctionnement + 336.000 €

Dégagement d'AP au regard des projets financés pour le Département en 2016.

Ajustement à la hausse des dépenses de fonctionnement compte tenu les évolutions tarifaires des établissements.

Action 02-02-02 – Prestation de Compensation du Handicap (PCH) en établissements

Dépenses de fonctionnement + 50.000 €

Ajustement à la hausse des dépenses de fonctionnement compte tenu de la progression du nombre de bénéficiaires (+1,73 % en 3 mois).

Action 02-02-03 – Prestation de Compensation du Handicap (PCH) à domicile

Dépenses de fonctionnement - 250.000 €

Ajustement à la baisse des dépenses de fonctionnement compte tenu des factures payées et allocations versées au cours du 1er trimestre 2016.

Action 02-02-05 – Accueil familial

Dépenses de fonctionnement - 100.000 €

Ajustement à la baisse des dépenses de fonctionnement au regard du compte administratif 2015 et de la projection de l'activité 2016.

Action 02-02-06 – Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Dépenses de fonctionnement **+ 42.000 €**
Recettes de fonctionnement **+ 42.000 €**

Ajustement en dépenses et en recettes faisant suite au transfert de participation de l'Etat afin de compenser le non remplacement de deux agents de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Action 02-02-07 – Soutien au réseau associatif et acteurs territoriaux

AP **- 26.236,36 €**

Dégagement d'AP au regard des projets financés par le Département en 2016.

- **RETIENT** en conséquence au titre des programmes et actions de la mission 02 – Solidarité – Autonomie des personnes, la situation décrite ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP cumulées (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
02-01	**Personnes âgées**	**64.404.817,93**	**22.488.978,20**	**1.682.084,00**	**-**	**6.149.390,92**
02-01-01	Aide sociale en établissements	11.767.143,30	1.896.000,00	-	-	-
02-01-02	APA en établissements	21.850.073,96	50.000,00	-	-	-
02-01-03	Subventions aux établissements	-	-	1.663.788,00	-	6.149.390,92
02-01-04	APA à domicile	27.542.039,32	19.705.211,20	-	-	-
02-01-05	Soutien au réseau associatif et acteurs territoriaux	95.299,67	-	18.296,00	-	-
02-01-06	Accueil familial	131.000,00	-	-	-	-
02-01-07	Modernisation du maintien à domicile	371.445,54	-	-	-	-
02-01-08	Téléalarme Téléassistance	1.028.927,76	837.767,00	-	-	-
02-01-09	Aide sociale à domicile	1.618.888,38	-	-	-	-
02-02	**Personnes handicapées**	**109.647.278,05**	**9.958.981,00**	**2.218.000,00**	**-**	**6.090.576,00**
02-02-01	Aide sociale en établissements	74.465.422,58	230.000,00	2.218.000,00	-	6.090.576,00
02-02-02	PCH en établissements	623.000,00	1.000,00	-	-	-
02-02-03	PCH à domicile	26.671.541,47	8.101.650,00	-	-	-
02-02-04	Services d'accompagnement	3.173.800,00	-	-	-	-
02-02-05	Accueil familial	1.540.000,00	-	-	-	-
02-02-06	MDPH	3.128.131,00	1.626.331,00	-	-	-
02-02-07	Soutien au réseau associatif et acteurs territoriaux	45.383,00	-	-	-	-
TOTAL MISSION 02		**174.052.095,98**	**32.447.959,20**	**3.900.084,00**	**-**	**12.239.966,92**

- **INDIVIDUALISE** une subvention complémentaire de **42.000 €** au profit de la MDPH portant à 3.128.131 € le montant de la subvention globale qui sera versée en plusieurs fois au fur et à mesure de l'encaissement des recettes de l'Etat par le Département, sur appels de fonds de la MDPH ;

- **AUTORISE** le transfert au bénéfice de la SCI du Thérain de deux subventions, l'une de 1.530.000 €, l'autre de 1.260.000 € respectivement pour la reconstruction des foyers d'hébergement « Le colombier » et le « PARC » octroyées initialement à l'association « Le Clos du Nid de l'Oise », du fait de la maitrise d'ouvrage de ces deux opérations assurées par la SCI du Thérain ;

- **APPROUVE** la liste des opérations (intitulés et montants) jointe en **annexe**.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 303 du 28 janvier 2016

VU le rapport **303** du Président du conseil départemental et ses annexes :

MISSION 03 - SOLIDARITE - DEVELOPPEMENT SOCIAL, EMPLOI ET FORMATION

VU l'avis favorable de la 3ème commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE, les groupes Oise à gauche et Communiste et républicain s'abstenant, les conclusions suivantes :

- **PROCEDE** dans le prolongement de la délibération 303 du 28 janvier 2016, aux ajustements budgétaires suivants ;

I – PROGRAMME 03 – 01 PROXIMITÉ ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL TERRITORIAL

Action 03-01-02 – Actions d'insertion sociale

Dépenses de fonctionnement **+ 260.890 €**

Pour financer dans les conditions décrites en **annexe 1** 286 places supplémentaires en matière d'accompagnement social des bénéficiaires du RSA soit une augmentation de + de 30 % du nombre de places en 2016.

Action 03-01-03 – Soutien au réseau associatif et actions territoriales

AP **– 491 €**

Crédits d'investissement en AP **+ 998 €**
Crédits d'investissement hors AP **- 998 €**

Pour solder les travaux du RAM de la communauté de communes des 2 vallées.

Dépenses de fonctionnement : **+ 83.000 €**

Cet abondement permettra de soutenir notamment 8 des 14 Centres Sociaux Ruraux (CSR) impactés par le cumul des baisses de subventions départementales dans les conditions décrites en **annexe 3**.

Action 03-01-04 – Fonds de solidarité

Dépenses de fonctionnement **+ 13.900 €**

Ajustement à la hausse des dépenses de fonctionnement compte tenu des besoins annuels.

Action 03-01-05 – Politique du logement

AP **– 125.330 €**

Dégagement de 125.330 € d'AP antérieures à 2016 non affectés.

Action 03-01-06 – Tutelles et mesures d'accompagnement social personnalisé

Dépenses de fonctionnement **+ 18.195 €**

Ajustement à la hausse des dépenses de fonctionnement au regard de la loi de finances 2016 incombant aux départements la charge de 0,3% du financement des mandataires judiciaires à la protection des majeurs.

I – 2 PROGRAMME 03 – 02 EMPLOI ET FORMATION

Action 03-02-01 – soutien retour emploi bénéficiaires du RSA

Recettes de fonctionnement : **+ 500.000 €**

Ajustement à la hausse des recettes correspondant à un trop versé au titre de la CAOM (convention annuelle d'objectifs et de moyens) fin 2014.

Action 03-02-03 – actions d'insertion et qualification professionnelle

Dépenses de fonctionnement : **+ 247.059 €**

Cet abondement de crédits permettra :

- de lancer un marché portant sur l'élaboration du PTI (Pacte Territorial d'Insertion) (80.000 €) ;

- de financer dans les conditions décrites an **annexe 5** 242 places supplémentaires en matière d'accompagnement social en direction des personnes les plus proches de l'emploi.

Action 03-02-04 – Prestations RSA

Recettes de fonctionnement **+ 200.000 €**

Ajustement à la hausse des recettes au titre du Fonds de Mobilisation Départementale pour l'Insertion au regard de l'effort consenti par le Département en faveur d'actions nouvelles pour le retour à l'emploi.

- **RETIENT** en conséquence au titre des programmes et actions de la mission 03 – Solidarité – Développement social, emploi et formation, la situation décrite ci-après :

Programmes / actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP cumulées (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
03-01	**Proximité et développement social territorial**	**5.106.064,89**	**-**	**215.078**	**-**	**318.625**
03-01-01	Prévention	444.072,80	-	-	-	-
03-01-02	Actions d'insertion sociale	1.448.416,20	-	-	-	-
03-01-03	Soutien au réseau associatif et actions territoriales	897.081,14	-	105.078	-	**18.955**
03-01-04	Fonds de solidarité	598.680,00	-	-	-	-
03-01-05	Politique du logement	1.304.000,00	-	110.000	-	299.670
03-01-06	Tutelles et mesures d'accompagnement social personnalisé	400.595,00	-	-	-	-
03-01-07	Actions collectives	13.219,75	-	-	-	-
03-02	**Emploi et formation**	**111.629.221,53**	**57.579.400**	**-**	**-**	**-**
03-02-01	Soutien retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA	1.207.502,03	500.000	-	-	-
03-02-02	Accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes	9.166,50	-	-	-	-
03-02-03	Actions d'insertion et de qualification professionnelle	2.183.786,00	-	-	-	-
03-02-04	Prestations R.S.A.	108.228.767,00	57.079.400	-	-	-
03-03	**Economie solidaire**	**1.830.773,87**	**-**	**-**	**-**	**-**
03-03-01	Insertion par l'activité économique	1.830.773,87	-	-	-	-
TOTAL MISSION 03		**118.566.060,29**	**57.579.400**	**215.078**	**-**	**318.625**

- **AUTORISE** le Président à signer :

* les avenants financiers 2016 à intervenir avec les structures énumérées en **annexe 1** et **5** selon l'avenant type joint en **annexe 2** ;

* les avenants financiers 2016 à intervenir avec 8 des 14 CSR énumérées en **annexe 3** selon l'avenant type joint en **annexe 4** ;

- **APPROUVE** la liste des opérations (intitulés et montants) jointe en **annexe 6**.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

DELIBERATION 401

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 401 du 28 janvier 2016,

VU le rapport **401** du Président du conseil départemental et son annexe :

MISSION 07 - EDUCATION ET JEUNESSE - PROGRAMME 07-01 - PATRIMOINE IMMOBILIER D'ENSEIGNEMENT

VU l'avis favorable de la 4ème commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE, le groupe Communiste et républicain s'abstenant, les conclusions suivantes :

- **PROCEDE** dans le prolongement de la délibération 401 du 28 janvier 2016, aux ajustements budgétaires suivants :

Action 07-01-01 – Construction, extension, réhabilitation

Dépenses d'investissement hors AP	**251,00 €**
Dépenses d'investissement sous AP	**- 674.000,00 €**
AP	**- 711.020,25 €**

- Inscription de 251 € pour régulariser l'acquisition d'une parcelle auprès de la Communauté de Communes du Pays Clermontois ;

- Ajustement de crédits à la baisse de 674.000 € compte tenu de l'avancement des opérations, étant précisé que le dégagement net d'AP de 711.020,25 € correspond, d'une part, au soldes définitifs ou partiels des opérations d'extension ou de construction (- 460.775,16 €) et d'autre part, à la décision de l'Etat de ne pas poursuivre le programme national de construction d'internat de réussite scolaire (- 250.245,09 €) ;

Action 07-01-02 – Maintenance

Dépenses d'investissement hors AP	**- 50.500,00 €**
Recettes d'investissement	**+ 312,85 €**
Dépenses de fonctionnement	**+ 50.000,00 €**
Recettes de fonctionnement	**+ 112.283,42 €**

Ajustements :

- En investissement à la baisse concernant le recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre de la nouvelle politique de maintenance (- 50.000 €) et la révision des prix des marchés de gros entretien (- 145.000 €), tenant compte également des crédits supplémentaires (145.000 €) nécessaires à la réalisation de travaux au collège de MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS compte tenu de l'augmentation des effectifs et à la hausse en recette correspondant à des remboursements de trop versés ;

- En fonctionnement, en dépenses pour l'acquisition de petit matériel pour permettre aux équipes techniques mobiles des collèges de réaliser l'ensemble des travaux programmés en 2016 et en recettes pour tenir compte de remboursements de trop-versés (+ 77,79 €), des remboursements de sinistre (+ 205.63 €) et de l'ajustement du loyer perçu pour la mise à disposition de la cuisine centrale de LIANCOURT (+ 112.000 €)

- **RETIENT** en conséquence, au titre du programme 07-01 - Patrimoine immobilier d'Enseignement et de ses actions, la situation décrite ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP cumulées (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
07-01	**Patrimoine immobilier d'enseignement**	**1.064.135,63**	**292.283,42**	**22.653.762,90**	**1.466.127,85**	**111.092.420,65**
07-01-01	Construction Extension Réhabilitation	-	-	7.316.251		111.092.420,65
07-01-02	Maintenance	1.064.135,63	292.283,42	15.337.511,90	1.466.127,85	-

- **APPROUVE** la liste des opérations (libellés et montants) jointe en **annexe**.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

DELIBERATION 402

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 403 du 28 janvier 2016 ,

VU le rapport **402** du Président du conseil départemental et son annexe :

MISSION 07 - EDUCATION ET JEUNESSE -PROGRAMMES 07-02 SOUTIEN AUX ACTEURS DU TERRITOIRE, 07-03 ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET 07-04 COLLEGE NUMERIQUE ET DEVELOPPEMENT DES USAGES

VU l'avis favorable de la 4ème commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE, le groupe Communiste et républicain s'abstenant, les conclusions suivantes :

- **PROCEDE** dans le prolongement de la délibération 403 du 28 janvier 2016 aux ajustements budgétaires suivants :

I – PROGRAMME 07-02 - SOUTIEN AUX ACTEURS DU TERRITOIRE

Action 07-02-02 – Dépenses de soutien – collèges publics

Dépenses d'investissement + 26.700 €
Recettes d'investissement + 11.125 €

En dépenses, pour doter les collèges concernés de matériels adaptés pour l'entretien durable (par exemple : kit mulshing pour les tontes, broyeur thermiques pour permettre le paillage, bruleur thermique, débroussailleuse) et pour la valorisation des déchets verts (compostage, paillage).

En recettes, pour tenir compte de la participation prévisionnelle de l'Agence de l'eau au développement de méthodes alternatives aux produits phytosanitaires et pour favoriser une gestion différenciée des espaces verts.

Action 07-02-04 – Dépenses de soutien – collèges privés

Dépenses d'investissement sous AP + 38.409,54 €
AP + 38.409,54 €

Inscription correspondant à des ajustements sur les programmes d'aide aux investissements des collèges privés sous contrat d'association (Loi Falloux) et plus précisément :

- au solde du programme 2012-2015, à hauteur de 2.347.347,01 € en AP-CP, générant un dégagement de 1.590,46 € en AP-CP ;

- à un crédit de 40.000 € en AP-CP pour corriger une erreur matérielle sur le programme 2016 -2022.

Action 07-02-11 – Actions éducatives et jeunesse

- Histoire et mémoire

Virement de crédit de 2.400 € du chapitre 011 au chapitre 65 pour couvrir les frais inhérents de l'hébergement des participants à l'internat de réussite du collège Pasteur à NOYON, dans le cadre de l'organisation de l'étape 2016 dans l'Oise du projet interdépartemental « Les conseils de jeunes sur les traces de la première Guerre mondiale.

II – PROGRAMME 07-03 – ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Action 07-03-01 – Aides à la scolarité

Dépenses de fonctionnement + 130.000 €

Inscription pour permettre de satisfaire l'ensemble des demandes de bourses départementales de

collégiens présentées au titre de l'année scolaire 2015-2016, compte tenu du barème en vigueur.

III - PROGRAMME 07-04 - COLLEGE NUMERIQUE ET DEVELOPPEMENT DES USAGES

Action 07-04-01 – Equipements et ressources numériques

Dépenses d'investissement hors AP **– 4.519,72 €**
Dépenses de fonctionnement **– 5.000 €**

Ajustements à la baisse suite à l'abandon du dispositif « Ordi60 ».

Action 07-04-02 – Développement des usages numériques

Dépenses d'investissement **7.000 €**
Dépenses de fonctionnement **– 14.400 €**
Recettes d'investissement **92.038 €**

En fonctionnement, compte tenu de la non réalisation de la phase finale du concours « Le Défi des P'tits Futés ».

Virement de crédit de 7.000 € du chapitre 011 au chapitre 21 afin de procéder aux acquisitions des matériels dont seront dotées les équipes lauréates du concours « défi-robots ».

En recette, pour tenir compte d'une subvention de l'Etat pour les classes mobiles.

- **RETIENT** en conséquence au titre des programmes 07-02, 07-03 et 07-04 et leurs actions, la situation décrite ci-après :

PROGRAMMES /ACTIONS		FONCTIONNEMENT (en €)		INVESTISSEMENT (en €)		AP CUMULEES (en €)
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
07-02	**Soutien aux acteurs du territoire**	**3.582.729,49**	**30.000,00**	**815.109,54**	**11.125,00**	**6.887.347,01**
07-02-02	Dépenses de soutien -collèges publics	341.862,74	10.000,00	26.700,00	11.125,00	-
07-02-04	Dépenses de soutien -collèges privés	57.000,00	-	788.409,54	-	6.887.347,01
07-02-05	Aide à la préscolarisation en zone rurale	1.111.437,40	-	-	-	-
07-02-06	Projets éducatifs locaux(PEL)	80.170,00	-	-	-	-
07-02-07	Soutien aux activités périscolaires	95.122,00	-	-	-	-
07-02-08	Soutien aux associations du domaine de l'éducation	115.000,00	-	-	-	-
07-02-11	Actions éducatives et jeunesse.	1.782.137,35	20.000,00	-	-	-

07-03	**Accompagnent des familles**	**1.670.000,00**	**-**	**60.000,00**	**-**	**-**
07-03-01	Bourses d'enseignement	1.260.000,00	-	60.000,00	-	-
07-03-02	Services d'hébergement	396.000,00	-	-	-	-
07-03-03	Prix scolaires	14.000,00	-	-	-	-
07-03-04	Frais d'insertion	-	-	-	-	-
07-04	**Collège numérique et développement des usages**	**600.761.34**	**-**	**1.539.664,57**	**94.038,00**	**-**
07-04-01	Ordi60 et ressources numériques	10.000,00	-	57.480,28	2.000,00	-
07-04-02	Développement des usages numériques	590.761,34	-	1.482.184,29	92.038,00	-
TOTAL DEPENSES VOLONTAIRES		**5.853.490,83**	**30.000,00**	**2.414.774,11**	**105.163,00**	**6.887.347,01**

- **APPROUVE** la liste des opérations (libellés et montants) jointe en **annexe**.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération **404** du **28 janvier 2016**,

VU le rapport **403** du Président du conseil départemental et ses annexes :

MISSION 09 - SPORTS - PROGRAMMES 09-01 - EDUCATION, ACCESSIBILITE ET PROMOTION DE LA PRATIQUE SPORTIVE, 09-02 - RAYONNEMENT ET PROMOTION DU DEPARTEMENT (HAUT NIVEAU) ET 09-03 - AMENAGEMENT ET ANIMATION DU TERRITOIRE

VU l'avis favorable de la 4ème commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE, le groupe Communiste et républicain s'abstenant, les conclusions suivantes :

I – AJUSTEMENTS DE CREDITS

- **PROCEDE** dans le prolongement de la délibération 404 du 28 janvier 2016, aux ajustements budgétaires suivants :

1 – PROGRAMME 09-01 - EDUCATION, ACCESSIBILITÉ ET PROMOTION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

Action 09-01-01 – Soutien aux associations sportives locales

Dépenses de fonctionnement **+ 4.000 €**

- *Subventions de fonctionnement*

Complément au titre du soutien aux associations sportives locales.

2 – PROGRAMME 09-02 - RAYONNEMENT ET PROMOTION DU DÉPARTEMENT (HAUT NIVEAU)

Action 09-02-01 – Soutien aux clubs de haut niveau

Dépenses de fonctionnement **+ 70.000 €**

- *Equipes évoluant au niveau national* *+ 51.000 €*

Complément aux 1.635.000 € votés au BP 2016 au titre du soutien aux équipes évoluant au niveau national.

- *Participation à la phase finale d'un championnat de France* *+ 19.000 €*

Ajustement suite à des transferts opérés depuis le BP 2016 pour ne pas retarder l'instruction de dossiers sur l'action 09-02-03 ci-dessous.

Action 09-02-02 – Soutien aux sportifs de haut niveau

Dépenses de fonctionnement **+ 20.000 €**

- *Sélectionnés olympiques*

Ajustement suite à des transferts opérés depuis le BP 2016 pour ne pas retarder l'instruction de dossiers sur l'action 09-02-03 ci-dessous.

Action 09-02-03 – Manifestations nationales et internationales

Dépenses de fonctionnement – 39.000 €

- Evènements sportifs autres prestataires

Ajustement suite à des transferts opérés depuis le BP 2016 concernant les 2 actions susvisées.

Action 09-03-02 – Manifestations sportives

Dépenses de fonctionnement + 15.000 €

- Subventions de vie locale sport

Pour la prise en compte de nouveaux dossiers.

3 – PROGRAMME 09-03 – AMENAGEMENT ET ANIMATION DU TERRITOIRE

Action 09-03-01 – Equipements Sportifs de Proximité

AP - 30.000 €

- Halles de sports

Désaffectation de 30.000 € en AP pour solder ce programme suite à la décision de ne pas poursuivre la construction de halles de sports.

II – VIE SPORTIVE LOCALE

- **SUPPRIME**, le plafond de subvention de 3.000 € appliqué au titre de l'aide départementale à la rémunération des entraîneurs, les associations ayant des emplois à temps plein étant défavorisées par la mise en œuvre de ce plafond ;

- **RAMENE** toutefois le taux d'intervention du Département de 25% à 20% du salaire brut restant à charge des associations, afin de respecter l'enveloppe budgétaire prévue ;

- **APPROUVE**, par conséquent, les modalités d'interventions décrites en **annexe 1** au titre de la vie sportive locale, aide à la rémunération d'un entraîneur qui se substituent à celles arrêtées par délibération 404 du 28 janvier 2016.

III – TERRAINS DE SPORTS SYNTHETIQUES

- **RAPPELLE** que par délibération 404 du 28 janvier 2016, l'Assemblée départementale a fixé les modalités de versement de la subvention départementale pour le programme de construction de terrains de sport en gazon synthétique calculée au taux de 30 % de la dépense subventionnable hors taxes et plafonnée à 300.000 € HT.

- **SPECIFIE** comme pour l'aide aux communes, s'agissant des modalités de versement de la subvention, que :

* dans tous les cas, si le montant des justificatifs s'avère inférieur au montant de la dépense subventionnable, l'aide sera réduite et calculée au prorata des dépenses effectives ;

* si le montant des justificatifs est supérieur au montant de la dépense subventionnable, il n'est pas procédé à un réajustement à la hausse du montant de l'aide ;

* lorsque le taux global des aides publiques dépasse au final 80 % du coût HT du projet, le montant de la participation départementale est ajusté, sauf disposition législative particulière ;

* la transmission au département de factures complémentaires après le versement du solde d'une subvention ne donne lieu à aucun versement supplémentaire.

- **APPROUVE** l'ensemble de ces dispositions reprises en **annexe 2** qui se substitue à l'annexe 9 à la délibération 404 du 28 janvier 2016 précitée.

- **APPROUVE** les termes de la convention-type jointe en **annexe 3** à intervenir avec les communes ou EPCI concernés, fixant les obligations du Département et celles du bénéficiaire de la subvention dans le cadre de ce dispositif ;

- **RETIENT** dans ce cadre, le premier dossier, présenté par la commune de SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE, pour la création d'un terrain de football en gazon synthétique au lieu-dit « Le Pré Labbe » à SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE ;

- **AFFECTE** en AP et **INDIVIDUALISE** en CP la somme de **223.500 €** correspondant à 30% de la dépense subventionnable estimée à 745.000 € ;

- **AUTORISE** le Président à signer la convention à intervenir avec la commune de SAINT-JUST-EN CHAUSSEE, sur la base de la convention-type précitée ;

- **PRECISE** que :

* la somme nécessaire à cette individualisation sera prélevée sur le chapitre 204 compte 204142 ;

* la convention prévoit que dès la mise en service de l'équipement, la commune réserve des créneaux de mise à disposition gratuite pour les classes du collège Louise MICHEL à SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE pendant et en dehors du temps scolaire.

- **RETIENT** en conséquence, sur les programmes 09-01, 09-02 et 09-03 ainsi que leurs actions, la situation décrite ci-après :

Programmes/ Actions		**Fonctionnement (en €)**		**Investissement (en €)**		**AP cumulées (en €)**
		Dépenses	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**	
09-01	**Education, accessibilité et promotion de la pratique sportive**	**3.175.329**	**-**	**380.000**	**-**	**-**
09-01-01	Soutien aux associations sportives locales	2.004.350	-	380.000	-	-
09-01-02	Soutien aux comités sportifs départementaux	1.070.979	-	-	-	-
09-01-03	Soutien au sport scolaire	100.000	-	-	-	-

09-02	**Rayonnement et promotion du département (haut niveau)**	**1.938.000**	**-**	**-**	**-**	**-**
09-02-01	Soutien aux clubs de haut niveau	1.796.000	-	-	-	-
09-02-02	Soutien aux athlètes de haut niveau	103.000	-	-	-	-
09-02-03	Manifestations nationales et internationales	39.000	-	-	-	-
09-03	**Aménagement et animation du territoire**	**568.067**	**-**	**2.400.016**	**540.000**	**11.334.072,16**
09-03-01	Equipements sportifs de proximité	-	-	2.400.016	540.000	11.334.072,16
09-03-02	Manifestations sportives	210.000	-	-	-	-
09-03-03	Sports de nature	-	-	-	-	-
09-03-04	Centre des cadres sportifs	-			-	-
09-03-05	Accueils de loisirs	358.067	-	-	-	-
TOTAL DEPENSES VOLONTAIRES		**5.681.396**	**-**	**2.780.016**	**540.000**	**11.334.072,16**

- **APPROUVE** la liste des opérations (libellés et montants) jointe en **annexe 4**.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

DELIBERATION 501

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 501 du 28 janvier 2016,

VU la décision V-03 du 4 avril 2016,

VU le rapport **501** du Président du conseil départemental et son annexe :

MISSION 08 - CULTURE - PROGRAMMES 08-01 - SOUTIEN A LA VIE CULTURELLE, 08-02 - MUSEE DEPARTEMENTAL ET 08-06 - ARCHIVES DEPARTEMENTALES

VU l'avis favorable de la 5ème commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE, les groupes Oise à gauche et Communiste et républicain s'abstenant, les conclusions suivantes :

- **PROCEDE**, dans le prolongement de la délibération 501 du 28 janvier 2016, aux ajustements budgétaires suivants :

PROGRAMME 08-01 – SOUTIEN A LA VIE CULTURELLE

Action 08-01-01 – Aide aux associations

Dépenses de fonctionnement **+ 80.000 €**

- Contractualisation + 70.000 €

Ajustement de crédits pour les aides aux associations au titre du dispositif contractualisation culturelle.

- Subvention vie locale – domaine culturel + 10.000 €

Ajustement de crédits pour les aides aux associations au titre du dispositif subvention vie locale – domaine culturel.

PROGRAMME 08-02 – MUSEE DEPARTEMENTAL

Action 08-02-01 – Activité

Dépenses de fonctionnement **+ 1.000 €**

Ajustement des dépenses liées aux produits dérivés compte tenu des paiements réalisés depuis janvier 2016.

Action 08-02-02 – Réhabilitation du musée

Dépenses d'investissement **- 480.000 € CP**
-758.466,68 € AP
Recettes d'investissement **+ 50.000 €**

Compte tenu des ajustements de crédits liés aux paiements des soldes d'opération et des ajustements à la baisse des crédits de paiement pour la restauration des 2 tours et des études pour la restauration du mur d'enceinte.

100.000 € sont inscrits pour le remboursement du trop-perçu d'une subvention émanant de la Région.

Abondement d'une recette de 50.000 € émanant de la DRAC.

PROGRAMME 08-04 – PARC JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Action 08-04-02 – Travaux au parc Jean-Jacques Rousseau

Dépenses d'investissement **- 79.000 € CP**
- 354.889,35 € AP
Recettes d'investissement **+ 35.398 €**

Ajustement à la baisse des dépenses d'investissement compte tenu du paiement des soldes d'opérations.

Abondement des recettes émanant de la DRAC.

PROGRAMME 08-06 – ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Action 08-06-01 – Activité

Recettes de fonctionnement **+ 30.000 €**

Ajustements des recettes de fonctionnement au titre d'une subvention de la DRAC pour la mise en place d'un Système d'Archivage Electronique (SAE).

- **RETIENT** en conséquence, au titre des programmes 08-01 à 08-06 et de leurs actions la situation décrite ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP cumulées (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
08-01	**Soutien à la vie culturelle**	**3.945.870,52**	**90.000**	**47.800,15**	-	-
08-01-01	Aide aux associations	3.215.770,20	-	47.800,15	-	-
08-01-02	Soutien à l'éducation et l'enseignement artistiques	564.900,00	90.000	-	--	-
08-01-03	Manifestations culturelles	165.200,32	-	-	-	-
08-02	**Musée départemental**	**299.365,43**	**20.000**	**497.350,50**	**50.000**	**14.371.533,32**
08-02-01	Activité	299.365,43	20.000	208.022,76	-	-
08-02-02	Réhabilitation du musée	-	-	289.327,74	50.000	14.371.533,32
08-03	**Médiathèque départementale**	**377.110,35**	**26.300**	-	-	-
08-03-01	Activité	377.110,35	26.300	-		-
08-04	**Parc Jean-Jacques Rousseau**	**650.000,00**	**50.000**	**1.000**	**35.398**	**995.297,47**
08-04-01	Activité	650.000,00	-	-		-
08-04-02	Travaux au parc Rousseau	-	50.000	1.000	35.398	995.297,47
08-05	**Service départemental d'archéologie**	**267.590,95**	**150.000**	**38.652,00**	**-**	**-**
08-05-01	Activité	267.590,95	150.000	38.652,00		

08-06	**Archives départementales**	**213.419,24**	**42.000**	**61.203,00**	**-**	**-**
08-06-01	Activité	213.419,24	42.000	61.203,00	-	-
TOTAL		**5.753.356,49**	**378.300**	**646.005,65**	**85.398**	**15.366.830,79**

- **APPROUVE** la liste des opérations (libellés et montants) jointe en **annexe**.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2016

SEANCE DU 16 JUIN 2016

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convoqué par lettre en date du 27 mai 2016 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Premier vice-président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - Mme Martine BORGOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - Mme Anaïs DHAMY - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - Mme Gillian ROUX - M. Gilles SELLIER - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

Avaient donné délégation de vote :
- M. Gérard AUGER à Mme Ilham ALET,
- M. Alain BLANCHARD à Mme Catherine DAILLY,
- M. Edouard COURTIAL à M. Patrice MARCHAND,
- M. Jean-Paul LETOURNEUR à M. Michel GUINIOT,
- Mme Corry NEAU à M. Jérôme BASCHER,
- Mme Ophélie VAN-ELSUWE à M. Arnaud DUMONTIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 502 du 28 janvier 2016,

VU la décision III-07 du 4 juillet 2014,

VU le rapport **502** du Président du conseil départemental et son annexe :

MISSION 04 - DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES - PROGRAMME 04-04 - DEVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITE DE L'OISE - ACTIONS 04-04-02 ET 04-04-03 - DEVELOPPEMENT DU TOURISME

VU l'avis favorable de la 5ème commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE A L'UNANIMITE, le groupe Oise à gauche s'abstenant, les conclusions suivantes :

- **PROCEDE,** dans le prolongement de la délibération 502 du 28 janvier 2016 consacrée au programme 04-04 – Développement de l'attractivité de l'Oise, aux ajustements budgétaires suivants :

I - AJUSTEMENTS DE CREDITS

1.1 – AP/CP nouvelle inscription **180.000 € AP/CP**
Dégagements d'AP antérieures à 2016 **– 96.085,94 €**

Inscription de 180.000 € AP/CP afin d'individualiser lors d'une prochaine commission permanente une subvention pour les travaux d'extension du Mémorial de l'Armistice de COMPIEGNE (canton de COMPIEGNE 1 (NORD)) ;

Dégagement des AP non affectées ainsi que celles disponibles sur des opérations antérieures à 2016 pour un montant de 96.085,94 €.

1.2 - Virements de crédits 2016

Virement de 5.000 € du chapitre 67 vers le chapitre 11 dans le cadre du concours Villes et Villages Fleuris (VVF).

II – DEROGATION DE REGULARISATION

- **ACCORDE** à la SA Chateau de la Tour, au titre de la rénovation de l'hôtel situé à GOUVIEUX (canton de CHANTILLY), une dérogation de régularisation au 13 février 2014, afin de pouvoir lui verser la subvention de 50.000 € octroyée à son profit par décision III-07 du 4 juillet 2014.

- **RETIENT** en conséquence, au titre de programmes 04-04 et de ses actions la situation décrite ci-après :

Programme/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP cumulées (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
04-04 (en partie)	**Développement de l'attractivité de l'Oise**	**1.943.072,55**	**-**	**405.155,12**	**-**	**1.162.696,53**
04-04-02	Développement du tourisme	213.072,55	-	405.155,12	-	1.162.696,53
04-04-03	Oise Tourisme	1.730.000	-	-	-	-

- **APPROUVE** la liste des opérations (libellés et montants en **annexe**.

Pour le Président et par délégation
Le Préfet,
Directeur général des services

Xavier PÉNEAU